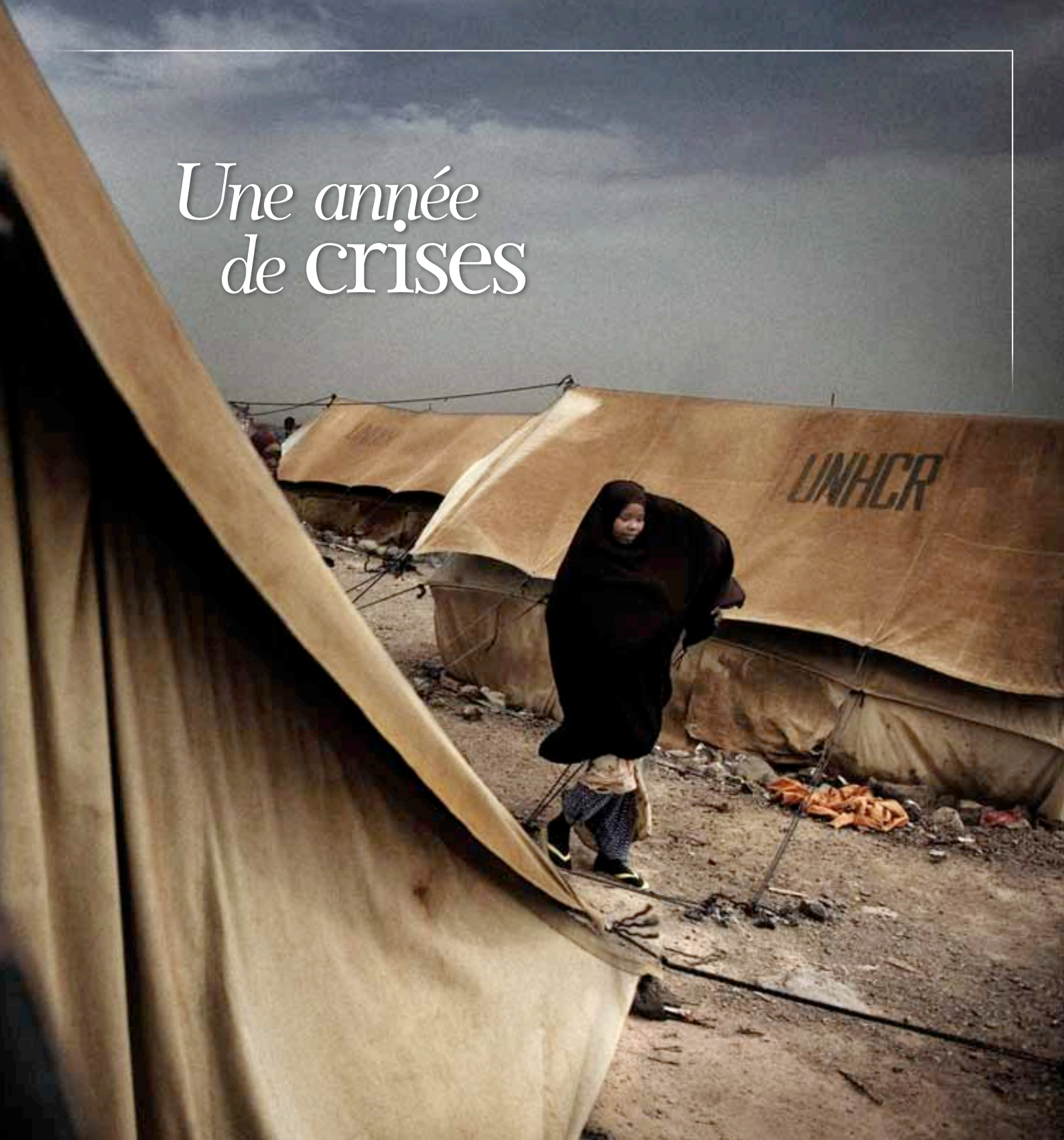


*Une année
de CRISES*



HCR

Tendances mondiales 2011



UNHCR
The UN Refugee Agency

4,3 MILLIONS NOUVEAUX DÉPLACÉS

En 2011, quelque 4,3 millions de nouvelles personnes ont été déracinées par un conflit ou la persécution. Parmi elles, plus de 800 000 avaient traversé des frontières internationales comme réfugiés, le chiffre le plus élevé en dix ans. Les quelque 3,5 millions restants étaient nouvellement déplacés au sein des frontières de leurs pays respectifs, soit une hausse de 20 % par rapport à 2010.⁽¹⁾

25,9 MILLIONS BÉNÉFICIAIRES DU HCR

Fin 2011, 25,9 millions de personnes –10,4 millions de réfugiés et 15,5 millions de déplacés internes –recevaient protection et assistance du HCR, soit 700 000 personnes de plus qu'en 2010.

12 MILLIONS APATRIDES

On estime que l'apatridie touchait jusqu'à 12 millions de personnes fin 2011. Toutefois, les efforts déployés en vue d'évaluer l'ampleur du problème ont été entravés par le fait que les données enregistrées par les gouvernements et communiquées au HCR ne couvraient que 3,5 millions d'apatrides dans 64 pays.

7,1 MILLIONS SITUATIONS PROLONGÉES

Fin 2011, près des trois quarts des réfugiés relevant de la compétence du HCR se trouvaient dans une situation de réfugiés prolongée, ce qui représente 7,1 millions de personnes. Ces réfugiés vivaient dans 26 pays différents.

4/5^E PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Les pays en développement accueillent quatre cinquièmes des réfugiés dans le monde. Les 48 pays les moins avancés offraient l'asile à 2,3 millions de réfugiés.

TROIS PRINCIPAUX PAYS HÔTES

Le Pakistan était le pays hôte du plus grand nombre de réfugiés (1,7 million), suivi de la République islamique d'Iran (887 000) et de la République arabe syrienne (755 400; estimation du gouvernement).

45 % MOINS DE 3000 USD

Plus de 4,7 millions de réfugiés, soit 45 % des réfugiés relevant de la compétence du HCR, résidaient dans des pays dont le PIB par habitant est inférieur à 3000 dollars.

TROIS PRINCIPAUX PAYS HÔTES PAR PIB

Le Pakistan était le pays hôte du plus grand nombre de réfugiés par rapport à sa capacité économique, avec 605 réfugiés pour 1 USD de PIB (PPA) par habitant. La République démocratique du Congo (399) et le Kenya (321) se classaient au deuxième et au troisième rang respectivement.

1 Source : Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) du Conseil norvégien pour les réfugiés (NCR).

2 Idem.

RÉTROSPECTIVE 2011 Panorama des tendances

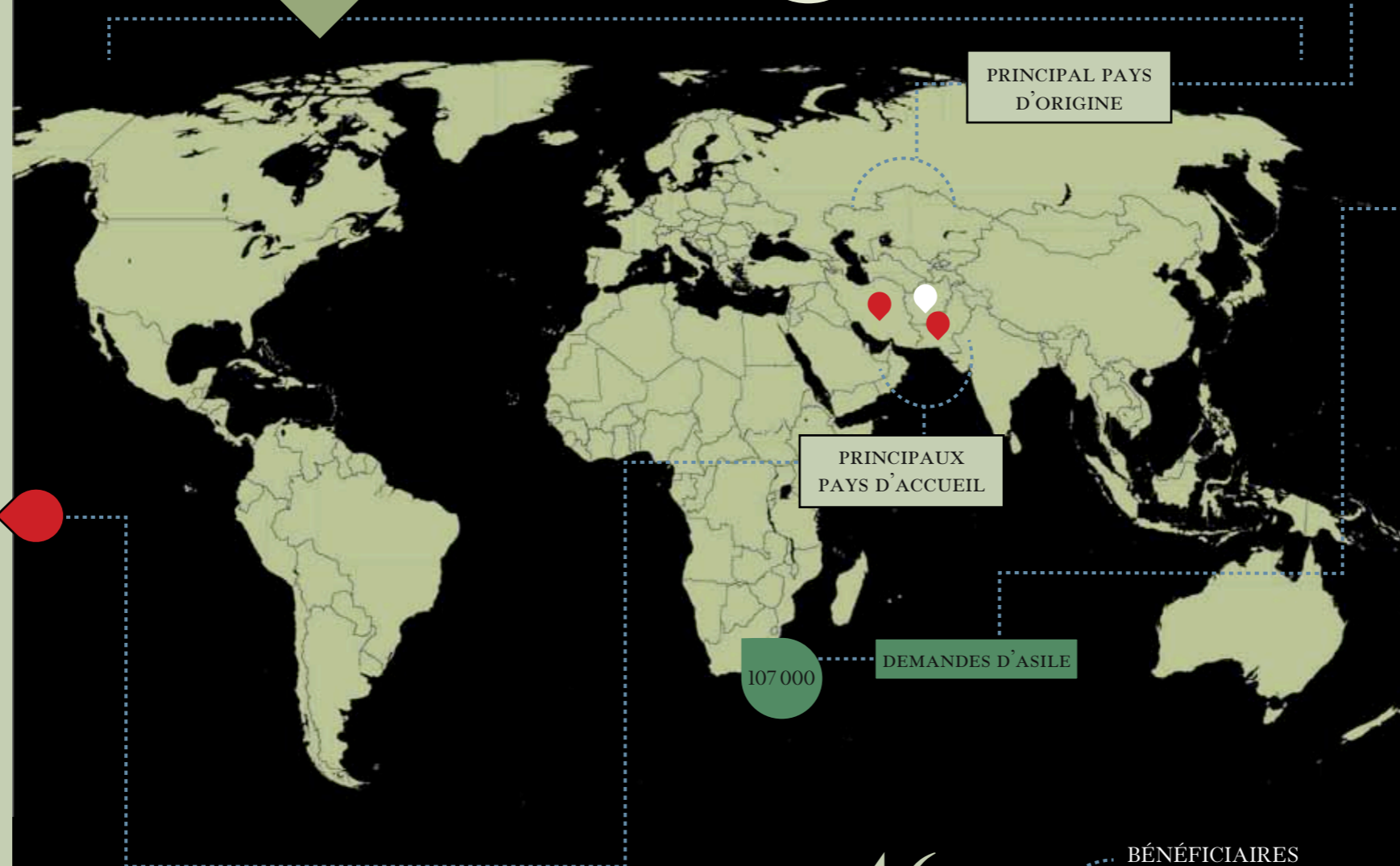
Pour la cinquième année consécutive, le nombre de personnes déracinées dans le monde dépasse les 42 millions, conséquence de la poursuite de certains conflits et de la naissance de nouveaux conflits dans les différentes parties du monde. Fin 2011, ce nombre s'élevait à 42,5 millions. Parmi ces personnes, 15,2 millions étaient des réfugiés : 10,4 millions relevaient de la compétence du HCR, et 4,8 millions étaient des réfugiés palestiniens relevant du mandat de l'UNRWA. Ce chiffre comprend également 895 000 demandeurs d'asile et 26,4 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.⁽²⁾

25,9
MILLIONS

RÉFUGIÉS ET
DÉPLACÉS INTERNES
SOUS LA PROTECTION
DU HCR

42,5
MILLIONS

PERSONNES
DÉRACINÉES DANS
LE MONDE



46 %
DES RÉFUGIÉS
ÂGÉS DE
MOINS DE 18 ANS

BÉNÉFICIAIRES

FEMMES
49 %

HOMMES 51 %

PRINCIPAL PAYS D'ORIGINE

Avec près de 2,7 millions de réfugiés dans 79 pays, l'Afghanistan était toujours le principal pays d'origine des réfugiés en 2011. En moyenne, un réfugié sur quatre dans le monde était originaire d'Afghanistan, et 95 % des réfugiés afghans étaient hébergés au Pakistan et en République islamique d'Iran.

NOMBRE RECORD RETOURS

Grâce à l'intensification des efforts destinés à trouver des solutions durables, 532 000 réfugiés ont été rapatriés de leur plein gré en 2011, soit plus du double qu'en 2010 (197 600). Pourtant, 2011 a connu le troisième nombre le plus bas de rapatriements volontaires en une décennie. En revanche, plus de 3,2 millions de déplacés internes ont pu regagner leur lieu d'origine, le chiffre le plus élevé en plus de dix ans.

22 PAYS RÉINSTALLATION

Durant l'année, le HCR a présenté aux États environ 92 000 cas de réfugiés en vue d'une réinstallation, et près de 62 000 réfugiés ont ainsi été réinstallés avec l'assistance du HCR. D'après les statistiques des gouvernements, 22 pays ont admis 79 800 réfugiés pour une réinstallation en 2011 (avec ou sans l'assistance du HCR). Les États-Unis d'Amérique en ont accepté le plus grand nombre (51 500).

876 100 DEMANDES D'ASILE

Plus de 876 100 personnes ont soumis une demande individuelle d'asile ou de statut de réfugié en 2011. Les bureaux du HCR ont enregistré 11 % de ces demandes. Avec près de 107 000 demandes d'asile – un dixième du total dans le monde – l'Afrique du Sud est le pays où les demandes individuelles ont été les plus nombreuses. Elle est suivie des États-Unis d'Amérique (76 000) et de la France (52 100).

17 700 ENFANTS NON ACCOMPAGNÉS

En 2011, 17 700 demandes d'asile ont été déposées dans 69 pays par des enfants non accompagnés ou séparés, la plupart originaires d'Afghanistan ou de Somalie. Ce chiffre est nettement plus élevé que celui de 2010 (15 600 demandes).

13 MILLIONS ZONES RURALES/URBAINES

Les données disponibles (couvrant 13 millions de personnes) révèlent que les déplacés internes, les déplacés qui ont regagné leur lieu d'origine et les réfugiés rapatriés ont eu tendance à se regrouper dans les zones rurales en 2011, les réfugiés et les demandeurs d'asile préférant les zones urbaines.

49 % FEMMES ET FILLES

Les femmes et les filles représentaient, en moyenne, 49 % des personnes relevant de la compétence du HCR. Elles constituaient 48 % des réfugiés et la moitié des déplacés internes et des rapatriés (anciens réfugiés). Au total, 46 % des réfugiés et 34 % des demandeurs d'asile étaient des enfants de moins de 18 ans.

GLOBAL
LEADER ON
STATISTICS
ON REFUGEES

Introduction

En 2011, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a célébré le 60^e anniversaire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et le 50^e anniversaire de la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. La majorité des 155 États qui ont assisté à la conférence intergouvernementale organisée en décembre 2011, la plus importante dans l'histoire du HCR, ont annoncé des mesures concrètes destinées à améliorer la protection des réfugiés et des apatrides. La conférence a confirmé que les problématiques du déplacement forcé et de l'apatridie demeurent parmi les priorités de la communauté internationale.

LE PRÉSENT RAPPORT SUR LES TENDANCES MONDIALES 2011 se penche sur les principales évolutions de la situation humanitaire en matière de déplacement, à l'intérieur ou au-delà des frontières internationales. Il examine également les tendances et les changements statistiques globaux dans les populations considérées comme de la compétence du HCR – réfugiés, rapatriés, apatrides et déplacés internes –, appelées collectivement « les personnes relevant de la compétence du HCR ». ⁽³⁾

L'année 2011 a été marquée par une succession de crises de réfugiés majeures. Les conflits en Côte d'Ivoire, en Libye, en Somalie et au Soudan ont à eux seuls forcé plus de 800 000 réfugiés à fuir dans les pays voisins, le chiffre le plus élevé en plus d'une décennie. En outre, 3,5 millions de personnes environ ont été déplacées à l'intérieur des frontières de leur pays, soit un cinquième de plus qu'en 2010. ⁽⁴⁾ Fin 2011, quelque 42,5 millions de per-

sonnes dans le monde étaient considérées comme étant déracinées par un conflit ou la persécution. Il y avait parmi elles 15,2 millions de réfugiés, ⁽⁵⁾ 26,4 millions de déplacés internes ⁽⁶⁾ et environ 895 000 personnes dont la demande d'asile n'avait pas encore fait l'objet d'une décision à la fin de la période considérée. [voir Figure 1 à la page 6]

Alors que les crises se multipliaient et atteignaient un nombre inégalé depuis de nombreuses années, le nombre total de personnes bénéficiant d'une assistance du HCR a augmenté de 700 000 personnes, s'élevant à 25,9 millions à la fin de l'année [voir Figure 2 à la page 7]. Si le nombre de réfugiés a légèrement diminué, passant de 10,55 millions en 2010 à 10,4 millions en 2011, celui des déplacés internes protégés ou assistés par le HCR a augmenté pour passer de 14,7 millions en 2010 à 15,5 millions en 2011. De plus, le HCR estime que jusqu'à 12 millions de personnes étaient apatrides en 2011, bien que les statistiques officielles ne

couvrent que quelque 3,5 millions d'entre eux.

Trouver des solutions durables est demeuré au cœur des activités du HCR. En 2011, quelque 532 000 réfugiés ont pu rentrer chez eux volontairement. Cela représente le nombre le plus élevé depuis 2008, mais reste le troisième plus bas enregistré au cours des dix dernières années. Malgré tous les efforts déployés, la situation dans un certain nombre de pays a continué d'empêcher le retour de millions de réfugiés. Par conséquent, le nombre de personnes se trouvant dans une situation prolongée de réfugiés était de 7,1 millions à la fin de l'année. Le HCR a présenté plus de 92 000 dossiers de demandes de réinstallation en 2011, soit un sixième de moins qu'en 2010, principalement pour des raisons liées à l'impossibilité d'accéder aux populations réfugiées du fait de problèmes de sécurité et au retard accumulé par les États dans le traitement des dossiers. Les déplacés internes sont environ 3,2 millions à avoir pu retourner sur



Une famille réfugiée somalienne attend d'être installée dans le camp d'Ifo, récemment agrandi, à Dadaab, au Kenya. Le nouveau site de tentes a été ouvert en juillet 2011 pour décongestionner les camps existants et fournir un abri aux nouveaux arrivants. Les réfugiés qui s'étaient rassemblés dans les zones dangereuses à la périphérie du camp ont pu rejoindre une partie plus sûre avec un meilleur accès aux services.



Libéria | Nouveaux afflux de réfugiés ivoiriens au Libéria
Fin mars, plus de 100 000 réfugiés ivoiriens... **WEB**



Libye | Crise en Libye Le HCR travaille avec les autorités tunisiennes et égyptiennes et les organisations... **WEB**

HCR / B. BANNON

³ Voir page 37 pour la définition de chaque groupe de population.

⁴ Source : IDMC.

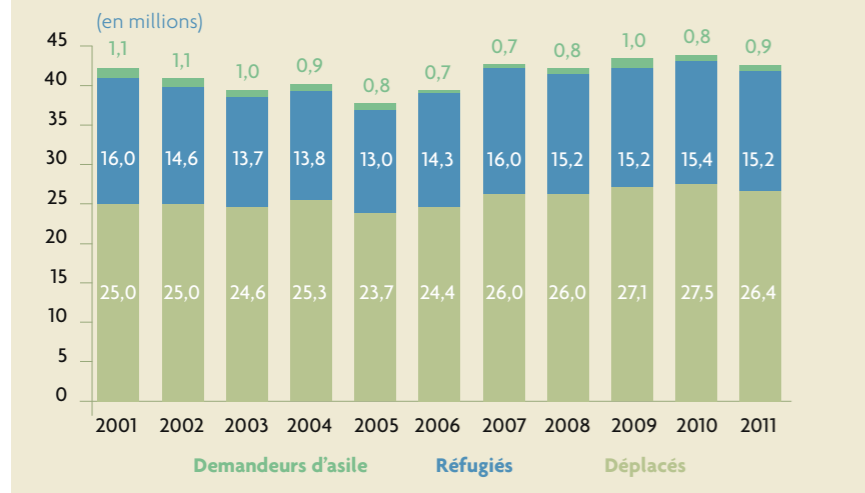
⁵ Ce chiffre inclut 4,8 millions de réfugiés palestiniens enregistrés auprès de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA).

⁶ Source : IDMC.

II

Panorama des tendances mondiales

Fig. 1 Déplacements forcés dans le monde | 2001-2011 (fin de l'année)



« L'année 2011 a été le théâtre d'immenses souffrances. Un grand nombre de personnes ont vu leur existence bouleversée en un court laps de temps, payant individuellement un très lourd tribut. Nous pouvons heureusement nous féliciter que le système international visant à protéger ces personnes ait en grande partie tenu bon et que les frontières soient demeurées ouvertes. »

—ANTÓNIO GUTERRES, HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

leur lieu d'origine, le chiffre le plus élevé depuis de nombreuses années.

En dépit des interactions entre les schémas globaux de la migration et la situation de l'asile, les *Tendances mondiales 2011* n'abordent pas les questions relatives à la migration mixte, principalement du fait de l'absence de données fiables sur ces flux. Toutefois, le HCR estime que plus de 1500 personnes, dont des demandeurs d'asile potentiels, se sont noyées ou sont portées disparues en tentant de traverser la Méditerranée, faisant de 2011 l'année la plus meurtrière en Méditerranée depuis 2006, lorsque le HCR a commencé à tenir ces statistiques. En outre, un nombre sans précédent de 103 000 réfugiés, demandeurs d'asile et migrants de la Corne de l'Afrique ont entrepris la traversée périlleuse en direction du Yémen à travers le golfe d'Aden et la Mer Rouge en 2011 : plus de 130 personnes, dont le décès a été signalé, ont trouvé la mort par noyade pendant cette tentative. Dans la région Asie-Pacifique, quelque 430 demandeurs d'asile se seraient noyés dans des tragédies en mer

dont le HCR a eu connaissance en 2011.

Les statistiques mentionnées dans ce rapport ont été pour la plupart communiquées par les bureaux extérieurs du HCR, sur la base des données obtenues auprès des gouvernements ou tirées de rapports d'organisations non gouvernementales et des activités d'enregistrement et de collecte de données réalisées par le HCR lui-même. Aux fins de ce rapport, les chiffres ont été arrondis à la centaine ou au millier le plus proche. Quelques ajustements étant susceptibles d'être apportés aux chiffres publiés dans l'*Annuaire statistique 2011* qui paraîtra ultérieurement dans l'année, les statistiques présentées dans les *Tendances mondiales 2011* sont susceptibles d'être modifiées et doivent être considérées comme provisoires. Sauf indication contraire, le rapport ne prend pas en compte les événements survenus après le 31 décembre 2011. ■

À la fin de l'année 2011, la population totale sous la responsabilité du HCR comptait 35,4 millions de personnes, sur la base des nouveaux déplacements, des solutions durables trouvées, des changements juridiques et démographiques, de la meilleure disponibilité des données et des estimations révisées.



Côte d'Ivoire | Fuir en quête d'un refuge Le HCR a exprimé son inquiétude croissante pour les civils pris au piège dans le quartier... WEB*

LES 10,4 MILLIONS DE RÉFUGIÉS SOUS LA RESPONSABILITÉ DU HCR englobaient quelque 604 000 personnes se trouvant dans une situation analogue à celle des réfugiés.⁷ Le nombre de personnes dont la demande d'asile n'avait pas encore fait l'objet d'une décision à la fin de la période considérée était estimé à 895 000. Un total de 15,5 millions de déplacés internes, dont plus de 453 000 personnes se trouvant dans une situation assimilable à celle des déplacés internes, recevaient une assistance humanitaire en vertu d'arrangements dans lesquels le HCR était soit l'institution chef de file, soit un partenaire essentiel. Ce chiffre est le deuxième le plus élevé à ce jour.

Un nombre estimé de 3,2 millions de déplacés internes ont pu rentrer chez eux en 2011, le chiffre le plus élevé

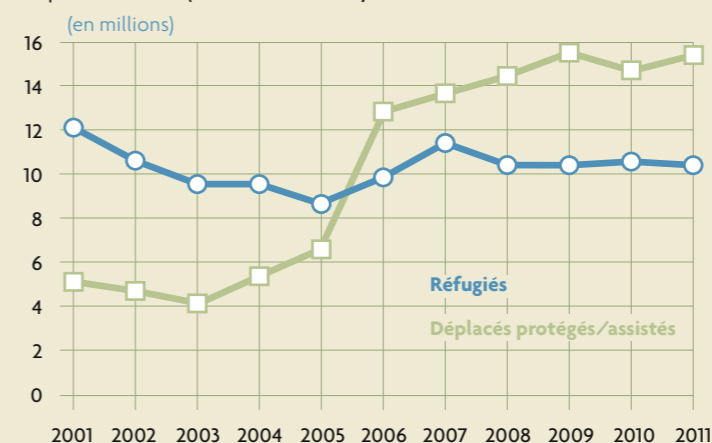
en plus de dix ans. Pendant la même période, près de 532 000 réfugiés ont été rapatriés de leur plein gré, ce qui représente une hausse par rapport au nombre de 2010 qui avait été le plus bas en vingt ans (197 600).

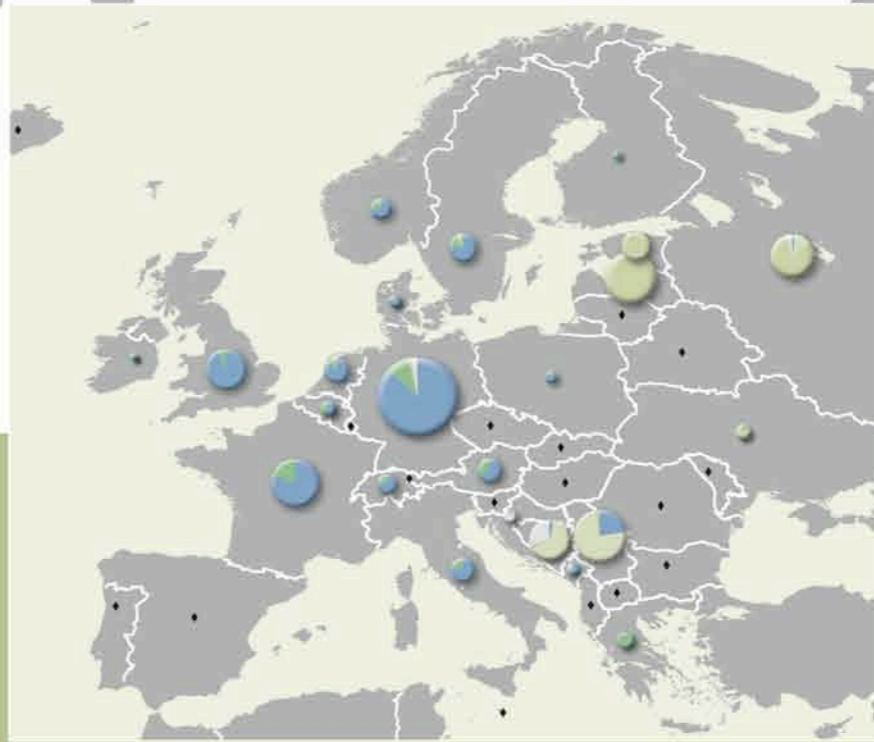
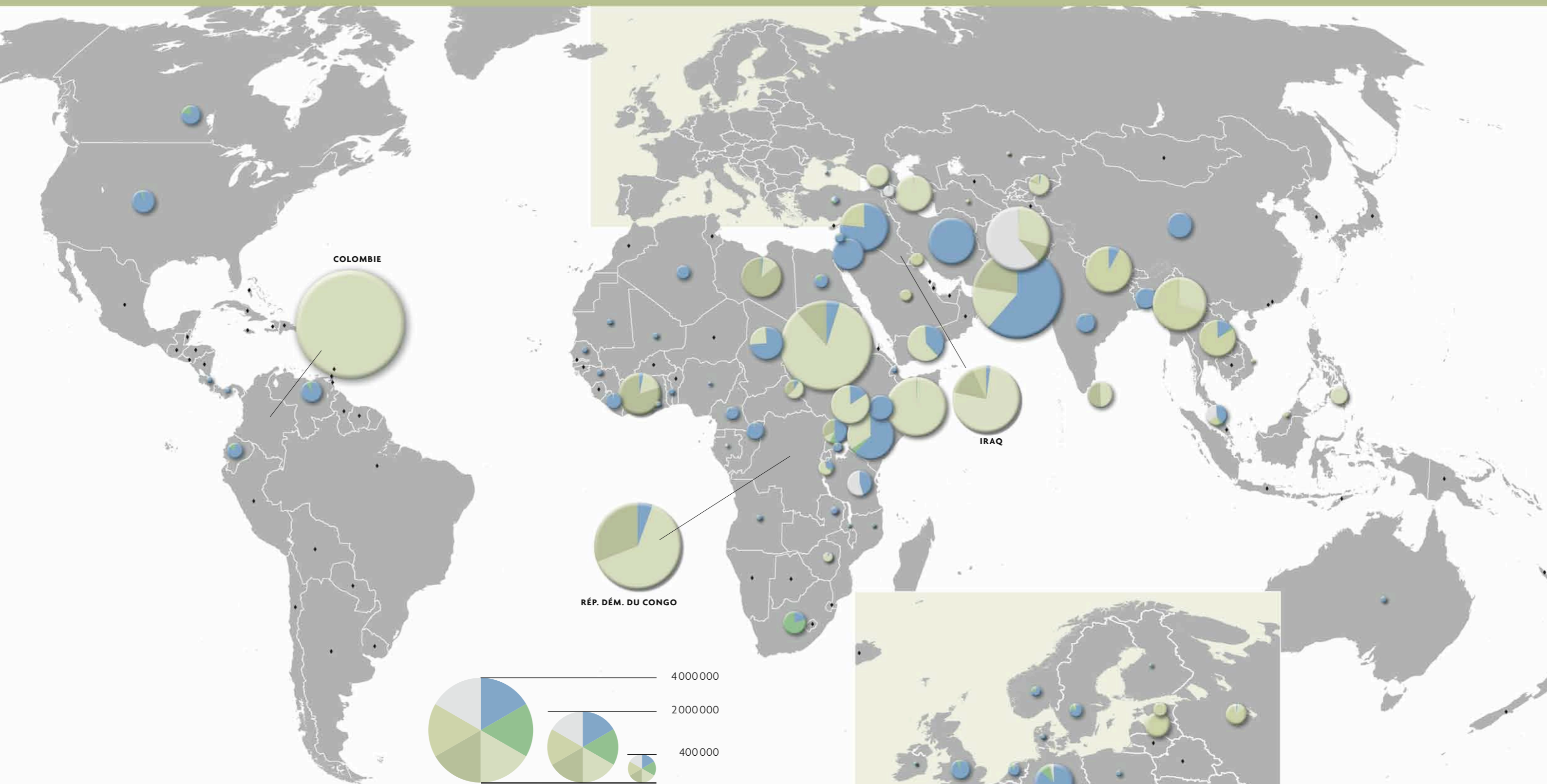
En 2011, le HCR a identifié près de 3,5 millions de personnes apatrides dans 64 pays et a estimé que le nombre total d'apatrides dans le monde pouvait représenter jusqu'à 12 millions de personnes.⁸ De plus, 1,4 million de personnes n'appartenant à aucune des catégories ci-dessus ont reçu soit une protection, soit une assistance, soit les deux du HCR pour des raisons humanitaires ou d'autres motifs particuliers. Ces personnes sont désignées sous l'expression « autres groupes ou personnes relevant de la compétence du HCR ». ■

7 Les trois quarts des 604 000 personnes dont la situation était assimilable à celle des réfugiés se trouvaient au Bangladesh, en Équateur et au Venezuela (République bolivarienne du).

8 Les réfugiés et les demandeurs d'asile qui sont aussi apatrides ne sont pas inclus dans ce chiffre. Ils sont pris en compte dans les statistiques relatives aux réfugiés et aux demandeurs d'asile.

Fig. 2 Réfugiés et déplacés protégés/assistés par le HCR | 2001-2011 (fin de l'année)





- Réfugiés ^(a)
- Demandeurs d'asile (cas en suspens)
- Déplacés protégés/assistés par le HCR ^(b)
- Réfugiés rapatriés, déplacés de retour
- Apatrides
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR

- ◆ Total de la population inférieur à 10 000
- ^a Dont personnes se trouvant dans une situation analogue à celle des réfugiés
- ^b Dont personnes se trouvant dans une situation analogue à celle des déplacés



III

Population réfugiée

Si le nombre de réfugiés relevant de la compétence du HCR a augmenté dans certaines régions, notamment en Afrique subsaharienne, et diminué dans d'autres, comme en Asie et dans le Pacifique, leur nombre total est resté globalement stable et s'est établi à 10,4 millions, soit environ 144 000 réfugiés de moins qu'en 2010. Les diminutions ont deux origines principales. D'une part les estimations relatives aux réfugiés afghans et iraqiens en République islamique d'Iran, au Pakistan et en République arabe syrienne ont été réduites de 16 %, d'autre part un certain nombre de réfugiés ont trouvé une solution durable en 2011, essentiellement par le rapatriement volontaire. Dans certains endroits cependant, le nombre de réfugiés a significativement augmenté à cause de la persistance des conflits en cours ou de l'éclatement de nouveaux conflits, comme en Côte d'Ivoire, en Libye et en Somalie.

À LA FIN DE 2011, les femmes et les jeunes filles constituaient un peu moins de la moitié (48 %) des réfugiés dans le monde ⁽⁹⁾. Les pays en développement hébergeaient 8,4 millions de réfugiés, soit quatre cinquièmes de la population réfugiée dans le monde. Les 48 pays les moins avancés donnaient l'asile à 2,3 millions de réfugiés, soit 22 % des réfugiés dans le monde.

Le **Tableau 1** [voir page 13] montre que 3,6 millions de réfugiés, ou plus d'un tiers d'entre eux (35 %), résidaient dans des pays de la région Asie et Pacifique du HCR, 2,6 millions étant originaires d'Afghanistan (71 %). L'Afrique subsaharienne était l'hôte d'un quart des réfugiés du monde entier, soit 2,7 millions de réfugiés, pour la plupart de Somalie (760 800), du Soudan (462 100) et de la République démocratique du Congo (457 900). La Région Moyen-Orient et Afrique du Nord hébergeait 1,7 million de réfugiés, soit 17 % des réfugiés dans le monde, principalement originaires d'Iraq (près de 1,2 million d'après les estimations gouvernementales), tandis que l'Europe en accueil-

lait environ 1,6 million (15 %). En Europe, les réfugiés de Serbie (et Kosovo: S/RES/1244 (1999)) (159 000), d'Iraq (148 000) et de Turquie (119 500) constituaient les groupes les plus nombreux. La région des Amériques hébergeait le moins de réfugiés (8 %), les Colombiens (392 600) étant les plus nombreux. ⁽¹⁰⁾

Une diminution du nombre de réfugiés a été constatée dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, où les chiffres ont chuté de 10 % en 2011. Ce recul résulte principalement d'estimations révisées. Les chiffres du Gouvernement syrien relatifs aux réfugiés iraqiens ont été revus à la baisse (-250 000), car il a été considéré qu'un certain nombre d'Iraqiens avaient regagné l'Iraq ou étaient partis pour d'autres pays durant l'année. Inversement, le conflit armé en Libye a poussé quelque 150 000 Libyens à fuir, surtout en Tunisie. Fin 2011, ils étaient cependant presque tous rentrés en Libye. Par ailleurs, plus de 27 000 réfugiés Somaliens sont arrivés au Yémen pendant l'année.

En Afrique subsaharienne, le nombre de réfugiés avait diminué pendant neuf années consécutives entre 2001 et 2009.

Des réfugiés ivoiriens rassemblent leurs affaires après avoir passé deux nuits dans une église de Tempo, au Libéria. Alors qu'ils pénètrent dans des villages isolés du comté de Grand Gedeh, ces réfugiés ont encore une longue distance à parcourir avant d'accéder à l'assistance du HCR. En 2011, le Libéria a accueilli quelque 200 000 réfugiés ivoiriens.

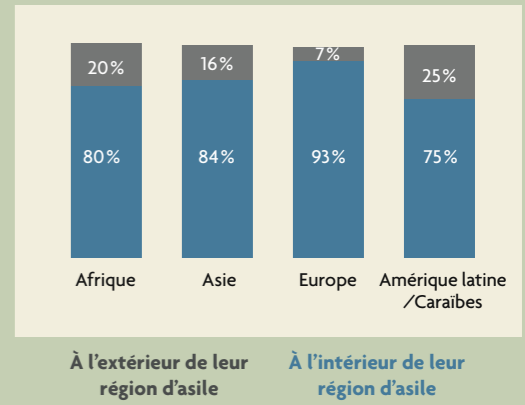


Yémen | Risquer le pire pour une vie meilleure Poussés par la violence, la sécheresse et la pauvreté... **WEB**

La plupart des réfugiés fuient vers des pays voisins

Les statistiques disponibles montrent que la plupart des réfugiés qui ont fui dans les pays voisins du leur restent dans cette région. Les principales régions d'origine des réfugiés ont aussi été les régions d'accueil de 75 à 93 % en moyenne des réfugiés. Le HCR estime qu'environ 1,8 million de réfugiés (17 % du total de 10,4 millions) vivent en dehors de leur région d'origine. ●

Fig. 3 Pourcentage de réfugiés se trouvant à l'intérieur ou à l'extérieur de leur région d'asile | fin 2011



⁹ De plus amples détails sur la composition démographique de la population réfugiée sont donnés au chapitre IX.
¹⁰ Ce chiffre inclut 282 300 Colombiens en Équateur, en République bolivarienne du Venezuela et au Panama, considérés comme se trouvant dans une situation assimilable à celle des réfugiés.

En 2010, la tendance s'est inversée et le nombre de réfugiés a également continué de croître en 2011. Fin 2011, il y avait près de 2,7 millions de réfugiés en Afrique subsaharienne, soit approximativement un demi-million de plus qu'au début de l'année. Néanmoins, ce chiffre reste inférieur à celui enregistré en 2000, lorsque l'Afrique subsaharienne comptait plus de 3,4 millions de réfugiés.

En raison du conflit, de la violence et de la sécheresse dans le sud et le centre de la Somalie, près de 300 000 Somaliens ont quitté leur foyer en 2011 et ont trouvé refuge à l'étranger, principalement au Kenya (163 100) et en Éthiopie (101 000). Dans l'ensemble, quelque 700 000 Somaliens ont quitté leur pays au cours des cinq dernières années. La Côte d'Ivoire a connu en 2011 une importante vague de départs de réfugiés, environ 207 000 personnes ayant fui essentiellement au Libéria (200 000 environ) alors que de plus petits groupes arrivaient au Ghana et en Guinée. Avec le retour progressif de l'ordre public à partir d'avril 2011, plus de 135 200 personnes avaient pu rentrer en Côte d'Ivoire à la fin de l'année. Les affrontements armés ou les violations des droits de l'homme en Érythrée et au Soudan ont provoqué de nouveaux départs massifs, plus de 127 500 personnes s'étant enfuies au Soudan du Sud (76 800), en Éthiopie (30 200) et en Israël (15 300). Au total, quelque 236 000 réfugiés d'Afrique subsaharienne ont néanmoins pu regagner leur pays dans la sécurité et la dignité, notamment la Côte d'Ivoire (135 200), le Soudan (50 000), la République démocratique du Congo (21 100), la République centrafricaine (9 000) et le Rwanda (8 500).

Dans les Amériques, l'effectif de la population réfugiée est resté parfaitement

stable (+0,4%) avec 807 000 réfugiés. Les États-Unis d'Amérique ont accueilli un tiers des réfugiés de la région selon les estimations du HCR (264 800).⁽¹¹⁾ Environ 2700 Colombiens ont obtenu le statut de réfugié en Équateur, portant le nombre total de réfugiés colombiens (54 300) et de personnes d'origine colombienne se trouvant dans une situation assimilable à celle des réfugiés (68 300) à 122 600 fin 2011. En République bolivarienne du Venezuela, le nombre total de Colombiens réfugiés ou dans une situation assimilable à celle des réfugiés s'est maintenu à quelque 202 000 personnes.

Dans la région Asie et Pacifique, le nombre total de réfugiés et de personnes se trouvant dans une situation assimilable à celle des réfugiés était estimé à 3,6 millions fin 2011, ce qui représente une diminution de 10% pendant l'année. Celle-ci est largement imputable à la révision du nombre estimé de réfugiés afghans au Pakistan et en République islamique d'Iran suite à la mise en œuvre d'un processus exhaustif d'enregistrement dans ces deux pays. Au Pakistan, le nombre de réfugiés afghans est passé de 1,9 à 1,7 million, tandis qu'en République islamique d'Iran, il a reculé d'un peu plus d'un million début 2011 à 840 500 à la fin de l'année. Le rapatriement librement consenti de quelque 71 000 Afghans à partir de ces deux pays a aussi contribué à ces réductions.

En Europe, la population réfugiée a diminué de 49 000 personnes (-3%) pour se situer à 1,56 million fin 2011, un recul dû principalement à la révision des estimations en Allemagne et au Royaume-Uni. En Allemagne, le nombre de réfugiés est passé de 594 300 début 2011 à 571 700 à la fin de l'année, alors que les estimations du HCR pour le Royaume-Uni ont été revues à la baisse de 238 200 à 193 500 réfugiés.⁽¹²⁾

PAYS D'ASILE

À une exception près, les dix principaux pays d'accueil des réfugiés étaient les mêmes en 2011 qu'en 2010. Le Royaume-Uni est sorti du classement, alors que l'Éthiopie s'est hissée à la neuvième place [voir Figure 4 à la page 14]. Ensemble ces dix pays hébergeaient 59% de tous les réfugiés relevant de la compétence du HCR.

Comme en 2010, le Pakistan a été le pays qui a hébergé le plus grand nombre de réfugiés (1,7 million), presque tous originaires d'Afghanistan, la population réfugiée totale du pays diminuant de près

Pendant les troubles en Libye, des centaines de milliers de personnes ont fui en Tunisie, dont un grand nombre de travailleurs migrants. Originaire du Bangladesh, Hanif vivait en Libye. Il attend qu'on lui fournisse un abri temporaire au camp de transit de Choucha, à huit kilomètres du poste-frontière tuniso-libyen de Ras Jedir.



de 200 000 personnes. Cette diminution s'explique en partie par le grand nombre d'Afghans enregistrés n'ayant pas renouvelé leur carte d'attestation d'enregistrement au 31 décembre 2011. La République islamique d'Iran hébergeait 886 500 réfugiés à la fin de l'année, là encore presque tous afghans. Le gouvernement a revu à la baisse de 187 000 personnes son estimation du nombre de réfugiés après un processus de réenregistrement (Amayesh VII) des réfugiés afghans. Selon les estimations gouvernementales, la République arabe syrienne était l'hôte de 750 000 réfugiés irakiens, ce qui l'a classée au troisième rang des pays d'accueil, malgré une révision à la baisse de 25% (-250 000 personnes) pour 2011 fondée sur l'hypothèse qu'un certain nombre d'Iraquiens avaient

¹¹ En l'absence de statistiques officielles relatives aux réfugiés, le HCR doit estimer l'effectif des populations réfugiées dans 24 pays industrialisés.

¹² Idem.

TABLEAU 1 Population réfugiée par région du HCR | 2011

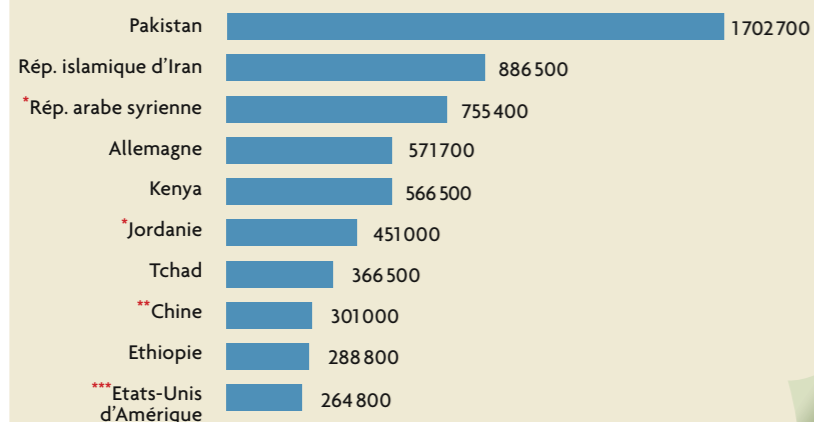
Régions HCR	Début 2011			Fin 2011			Évolution (total)	
	Réfugiés	Personnes dans une situation analogue à celle des réfugiés	Total réfugiés	Réfugiés	Personnes dans une situation analogue à celle des réfugiés	Total réfugiés	en valeur absolue	%
- Afrique Centrale et Grands Lacs	628 400	-	628 400	635 100	-	635 100	6700	1,1%
- Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	1 206 100	34 300	1 240 400	1 606 900	26 000	1 632 900	392 500	31,6%
- Afrique australe	146 200	-	146 200	144 900	-	144 900	-1300	-0,9%
- Afrique de l'Ouest	168 300	-	168 300	280 500	-	280 500	112 200	66,7%
↑ Total Afrique*	2 149 000	34 300	2 183 300	2 667 400	26 000	2 693 400	510 100	23,4%
↑ Amériques	513 500	290 500	804 000	516 600	290 800	807 400	3400	0,4%
↓ Asie et Pacifique	3 793 900	220 200	4 014 100	3 390 900	216 300	3 607 200	-406 900	-10,1%
↓ Europe	1 605 500	1000	1 606 500	1 556 600	900	1 557 500	-49 000	-3,1%
↓ Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 889 900	50 800	1 940 700	1 669 400	69 900	1 739 300	-201 400	-10,4%
Total	9 951 800	596 800	10 548 600	9 800 900	603 900	10 404 800	-143 800	-1,4%

* Sans l'Afrique du Nord.

Situations de réfugiés prolongées

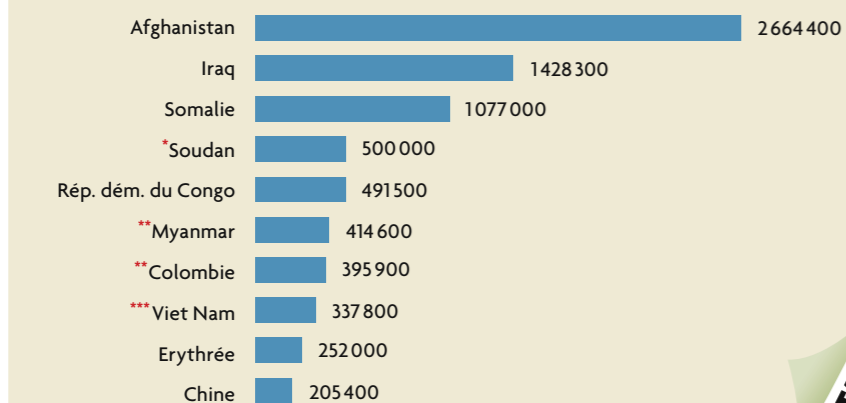
Le HCR entend par «situation de réfugiés prolongée» une situation dans laquelle 25 000 réfugiés ou plus de la même nationalité sont en exil depuis cinq ans ou plus dans un pays d'asile donné. Sur la base de cette définition, on estime qu'environ 7,1 millions de réfugiés se trouvaient dans ce type de situation fin 2011. Ces réfugiés vivaient dans 26 pays hôtes, représentant 31 situations prolongées au total. ●

Fig. 4 Principaux pays d'accueil des réfugiés | fin 2011



* Estimation gouvernementale. Le HCR a enregistré et assiste 132 500 réfugiés irakiens dans ces deux pays.
 ** Les 300 000 réfugiés vietnamiens sont bien intégrés et bénéficient en pratique d'une protection assurée par le gouvernement chinois.
 *** Estimations du HCR.

Fig. 5 Principaux pays d'origine des réfugiés | fin 2011



* Peut inclure des citoyens du Soudan du Sud (faute de statistiques séparées pour les deux pays).
 ** Y compris les personnes se trouvant dans une situation assimilable à celle des réfugiés.
 *** Les 300 000 réfugiés vietnamiens sont bien intégrés et bénéficient en pratique d'une protection assurée par le Gouvernement chinois.

quitté le pays. Fin 2011, le HCR avait enregistré et assistait 100 300 réfugiés irakiens en République arabe syrienne.

L'Allemagne a fait état de 571 700 réfugiés fin 2011, soit un recul de 4% (-226 000 personnes). Le Kenya s'est classé au cinquième rang des pays d'accueil fin 2011, avec 566 500 réfugiés. L'effectif global a augmenté de 163 600 personnes durant l'année (+41%), principalement en raison de nouvelles arrivées de Somalie. De 2009 à 2011, 374 000 réfugiés somaliens sont arrivés au Kenya, ce qui a porté au maximum la capacité des camps de réfugiés de Dadaab et Kakuma. En Jordanie, le nombre de réfugiés irakiens estimé par le gouvernement est resté inchangé, soit 450 000 personnes, dont 32 200 que le HCR a enregistrées et assistées. Au

Tchad, la population réfugiée totale s'est accrue de 5% et est passée à 366 500 personnes fin 2011, essentiellement à la suite de nouvelles arrivées du Soudan. Le pays s'est ainsi classé au septième rang des pays d'accueil des réfugiés dans le monde.

Le nombre estimé de réfugiés en Chine est resté identique à celui de 2010. L'Éthiopie a quant à elle vu des arrivées massives de réfugiés en 2011. En 2008, elle était l'hôte de 83 600 réfugiés, ce qui faisait d'elle le 27^e pays d'accueil des réfugiés, soit le rang le plus bas de ce pays en près de trois décennies. Depuis 2008 cependant, l'effectif des réfugiés a plus que triplé avec l'arrivée de centaines de milliers de réfugiés érythréens et somaliens. Fin 2011, l'Éthiopie comptait 288 800 réfugiés et se classait neuvième parmi les pays d'accueil.

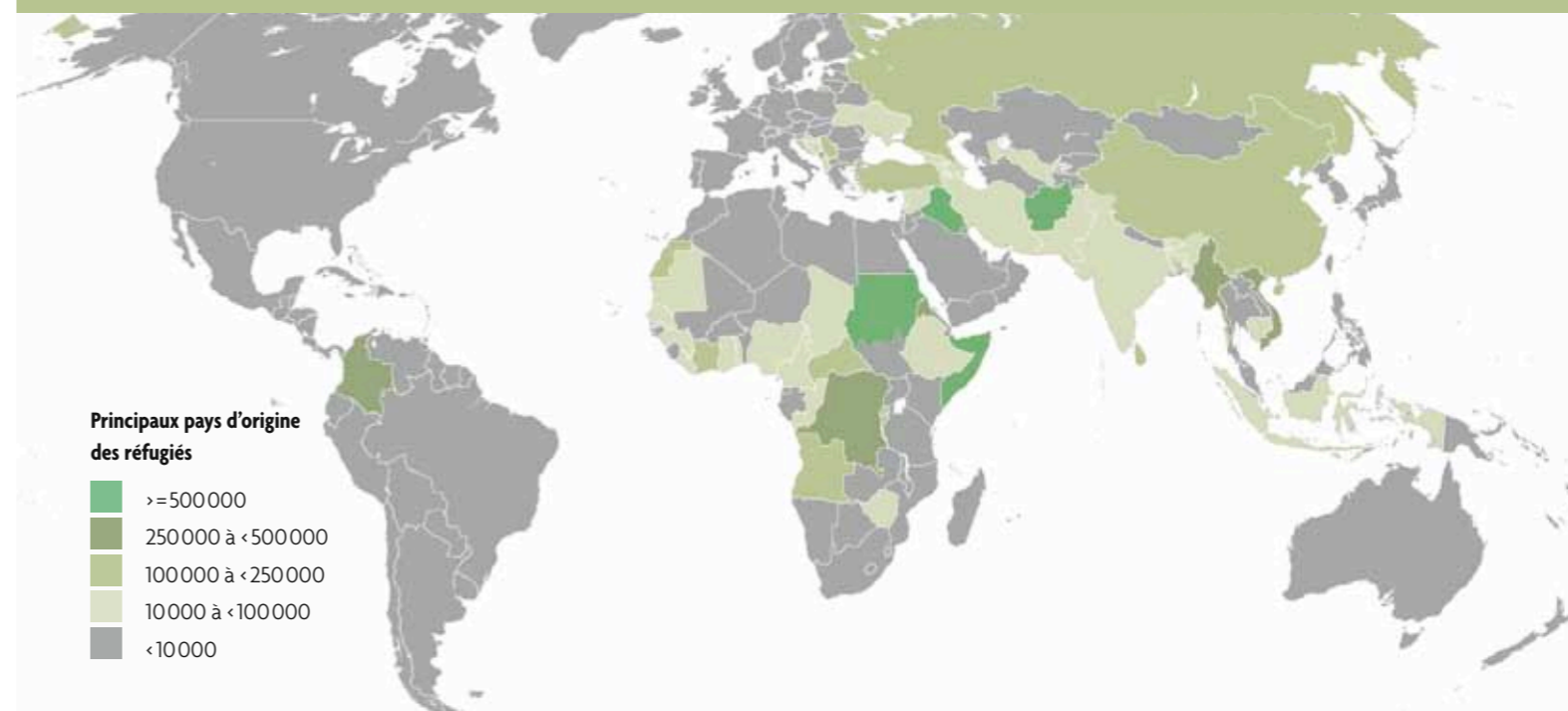
PAYS D'ORIGINE

Avec près de 2,7 millions de réfugiés dans 79 pays, l'Afghanistan est resté le principal pays d'origine des réfugiés en 2011. En moyenne, un réfugié sur quatre dans le monde était originaire d'Afghanistan, 95% d'entre eux vivant au Pakistan et en République islamique d'Iran. Les Irakiens constituaient le deuxième groupe le plus nombreux de réfugiés, environ 1,4 million ayant cherché refuge principalement dans les pays voisins. Les réfugiés afghans et irakiens représentaient plus d'un tiers (39%) de la population réfugiée relevant de la responsabilité du HCR dans le monde. [voir Carte 2]

Les Somaliens constituaient le troisième groupe de réfugiés le plus nombreux relevant de la compétence du HCR, avec près de 1,1 million de personnes fin 2011, soit trois fois plus qu'en 2004. Alors que la situation a continué de se dégrader en Somalie, en particulier dans le centre et le sud du pays, la conjugaison des affrontements armés, de la violence, de la sécheresse et de la famine a forcé plus de 300 000 personnes à fuir en 2011. Plus de la moitié d'entre elles ont trouvé refuge dans le camp de réfugiés de Dadaab au Kenya. Les autres ont principalement gagné l'Éthiopie (101 000), le Yémen (27 400) et Djibouti (5700). À Dadaab, la création de nouveaux sites, les activités d'enregistrement et de fourniture d'une assistance d'urgence et de services se sont poursuivies tout au long de l'année. À partir du mois d'octobre 2011, la violence à l'encontre des forces de sécurité kenyanes et des travailleurs humanitaires a empêché les organismes humanitaires de fournir plus qu'une assistance vitale – vivres, eau et services de santé.

Le Soudan se classe au quatrième rang des pays d'origine, avec 500 000 réfugiés relevant du mandat du HCR fin 2011. Les combats dans le sud du Soudan ont chassé des milliers de réfugiés hors du pays. Selon les estimations, 102 000 personnes ont ainsi fui le Soudan en 2011, principalement pour le Soudan du Sud (76 800) et l'Éthiopie (19 200). De nombreuses familles n'ont presque rien pu emporter dans leur fuite et ont marché pendant des semaines à travers la brousse, s'arrêtant là où elles trouvaient de l'eau et reprenant la route une fois la source asséchée. Certaines se sont retrouvées bloquées dans des régions densément boisées frontalières du Soudan du Sud.

Carte 2 Principaux pays générateurs de réfugiés | fin 2011



Les autres principaux pays d'origine des réfugiés ont été la République démocratique du Congo (491 500), le Myanmar (414 600) et la Colombie (395 900). Le nombre de réfugiés congolais a augmenté de quelque 14 700 personnes, principalement du fait des près de 8000 demandeurs d'asile s'étant vu octroyer le statut de réfugiés au Burundi et en Ouganda. Les nombres de réfugiés originaires du Myanmar et de Colombie sont restés relativement stables par rapport au début 2011. Dans le cas des réfugiés du Myanmar, le chiffre inclut quelque 200 000 personnes non enregistrées au Bangladesh. Dans celui des Colombiens, le chiffre englobe les réfugiés et les personnes se trouvant dans une situation assimilable à celle des

réfugiés en Équateur, en République bolivarienne du Venezuela et au Panama.

CAPACITÉS ET CONTRIBUTIONS DES PAYS HÔTES

L'impact de l'accueil de réfugiés devrait, en théorie, être mesurable au regard de protection internationale et de l'assistance fournies et des contributions apportées par les réfugiés à leur pays hôte. Cependant, dans la pratique, les données complètes et comparables nécessaires à ce calcul ne sont pas disponibles.

Les pays dotés d'une économie forte sont plus susceptibles d'être à même d'absorber les réfugiés et de leur fournir une assistance. En comparant l'effectif de la population réfugiée au revenu

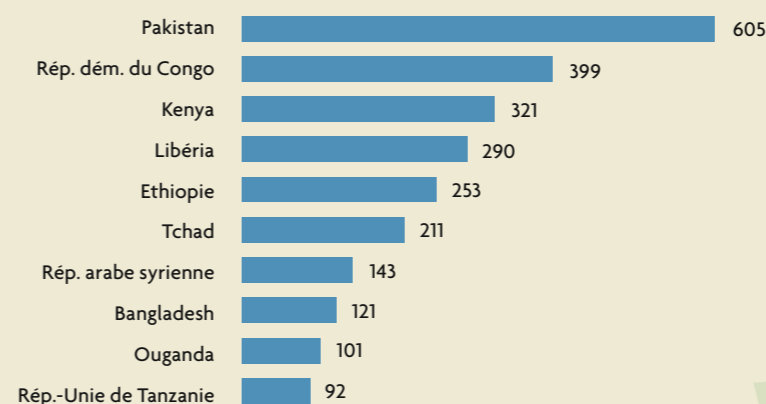
moyen d'un pays mesuré par le produit intérieur brut (PIB) à parité de pouvoir d'achat (PPA)⁽¹³⁾ par habitant⁽¹⁴⁾, on peut évaluer statistiquement l'impact relatif à l'accueil de réfugiés. Si le nombre de réfugiés pour un dollar de PIB (PPA) par habitant est élevé, la contribution relative et l'effort consenti par rapport à l'économie nationale peuvent être considérés comme importants. Les 20 pays affichant le plus grand nombre de réfugiés par dollar de PIB par habitant sont tous des pays en développement. Douze d'entre eux figurent parmi les pays les moins avancés. Qui plus est, plus de 4,7 millions, soit 45% des réfugiés dans le monde, résident dans des pays dont le PIB par habitant est inférieur à 3000 dollars.

Fin 2011, le Pakistan était l'hôte du plus grand nombre de réfugiés par rapport à son économie nationale [voir Figure 6]. En tant que tel, il hébergeait 605 réfugiés pour un dollar de PIB (PPA) par habitant. La République démocratique du Congo occupait le deuxième rang avec 399 réfugiés pour un dollar de PIB (PPA) par habitant, suivie du Kenya (321), du Libéria (290), de l'Éthiopie (253) et du Tchad (211). Le premier pays développé était l'Allemagne, qui occupait le 26^e rang, avec 15 réfugiés pour un dollar de PIB (PPA) par habitant. ■

¹³ Source pour le produit intérieur brut (parité de pouvoir d'achat): Fonds monétaire international, Base de données des Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012 (consultée le 25 avril 2012).

¹⁴ Source pour la population nationale: Nations Unies, Division de la population « World Population Prospects: The 2010 Revision », New York, 2011.

Fig. 6 Nombre de réfugiés pour un dollar de PIB (PPA) par habitant | 2011





Cette famille réfugiée tamoule originaire de Sri Lanka fait partie du premier groupe de réfugiés rentrés par bateau depuis l'Inde dans le cadre du programme de rapatriement volontaire du HCR. Les rapatriés portent des guirlandes pour célébrer leur retour à l'occasion d'une cérémonie de bienvenue dans le port de Colombo. Ils ont fait le voyage de nuit à bord d'un ferry commercial parti de Tuticorin, dans le Tamil Nadu (au sud de l'Inde).



Rép. Dém. du Congo | Rapatriement en RDC depuis l'Angola
Le HCR a repris le programme... **WEB**

IV

Solutions durables

Parmi les trois solutions durables que le HCR et la communauté internationale s'attachent à mettre en œuvre pour résoudre le problème des réfugiés, le rapatriement librement consenti est la solution dont ont bénéficié le plus grand nombre de réfugiés au fil des ans. S'il reste la solution que préfèrent la plupart des réfugiés, la persistance d'un conflit, la crainte de la persécution ou l'absence de services essentiels dans les régions de retour sont souvent des obstacles à un retour dans le pays d'origine. Pour certains réfugiés, la réinstallation dans un pays tiers est le seul moyen de trouver la sécurité et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'intégration locale est un processus complexe et progressif, qui a des dimensions juridiques, économiques et socioculturelles. Dans bien des cas, l'acquisition de la nationalité du pays d'asile est l'aboutissement de ce processus. L'intégration locale est difficile à mesurer en raison de la diversité des formes juridiques et pratiques qu'elle peut revêtir. L'analyse des données ci-après relatives à l'intégration locale est donc limitée et subordonnée aux statistiques disponibles sur la naturalisation des réfugiés par les pays hôtes.¹⁵

COMPARATIVEMENT, SEUL UN PETIT NOMBRE DE RÉFUGIÉS bénéficient de la réinstallation : en 2011, moins de 1 % des réfugiés dans le monde ont bénéficié de cette solution durable. Au cours des cinq dernières années, quelque 455 000 réfugiés ont été réinstallés, alors que 2,3 millions ont pu être rapatriés. Ainsi, pour chaque réfugié réinstallé depuis 2007, cinq environ ont été rapatriés. Ces dernières années, le HCR a collaboré avec les États en vue d'accroître le recours à la réinstallation en tant que solution durable stratégique – ce qui a permis de régler quelques situations de réfugiés prolongées, d'assurer un espace de protection et d'offrir des solutions qui, sinon, n'auraient pas été disponibles.

¹⁵ La nécessité de trouver des solutions durables ne concerne pas que les réfugiés. Une réponse durable doit être apportée aussi aux besoins des personnes déplacées et des apatrides en matière de protection juridique et physique. Cependant, compte tenu de l'absence de données fiables et détaillées sur les solutions mises en place pour ces autres groupes, l'analyse contenue dans cette section est limitée aux solutions durables accordées aux seuls réfugiés.

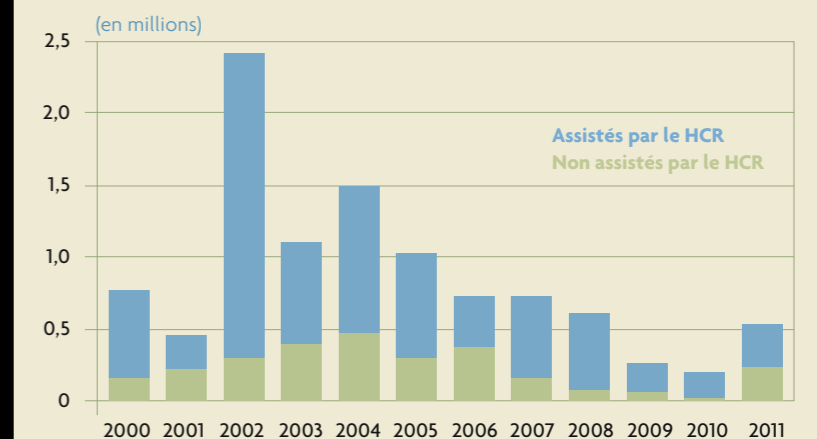
¹⁶ Sur la base des rapports consolidés émanant des pays d'asile (départ) et des pays d'origine (retour).

RAPATRIEMENT LIBREMENT CONSENTI

Le nombre de réfugiés ayant regagné leur pays de leur plein gré était en diminution constante depuis 2004. Cependant, la tendance s'est inversée en 2011, quelque 532 000 réfugiés ayant été rapatriés pendant l'année.¹⁶ Ce chiffre a plus que doublé (+169 %) par rapport

à 2010 (197 600) et est le plus élevé depuis 2008, lorsque 604 000 réfugiés avaient été rapatriés. Malgré cette forte augmentation, le nombre de réfugiés rapatriés en 2011 est le troisième plus faible en dix ans. Dans l'ensemble, plus de 9,1 millions de réfugiés ont regagné leur pays d'origine au cours des dix

Fig. 7 Rapatriement de réfugiés | 2000-2011





Un ancien enseignant libyen pose dans sa salle de bain jonchée de débris après qu'un obus ait détruit le toit de l'habitation. Le conflit armé en Libye a eu un impact dévastateur sur la population en provoquant des blessures physiques et des traumatismes psychologiques.

dernières années, pour la plupart avec l'assistance du HCR.

En 2011, les principaux pays de rapatriement ont été la Libye (149 000), la Côte d'Ivoire (135 200), l'Afghanistan (71 100), l'Iraq (67 100), le Soudan (50 100) et la République démocratique du Congo (21 100). Les départs les plus nombreux ont été signalés par la Tunisie (149 000), suivie du Libéria (135 100), du Pakistan (52 100), du Tchad (37 400) et de la République islamique d'Iran (36 900). Dans les cas de la Libye et de la Côte d'Ivoire, les réfugiés sont rentrés moins d'un an après leur exil.

Bien que pour la première fois depuis 2009, l'Afghanistan n'ait pas été le pays comptant le plus de réfugiés rapatriés, il

est resté le plus important pays de rapatriement en termes d'efforts déployés pour résoudre une situation prolongée. Au total, plus de 5,5 millions de réfugiés afghans – soit environ un cinquième de la population de l'Afghanistan – ont regagné leur pays depuis 2002, la plupart avec l'assistance du HCR. Avec 71 100 retours enregistrés pendant l'année, les niveaux pour 2011 sont les deuxièmes plus bas depuis le début des rapatriements de grande ampleur en 2002.

L'Iraq a fait état de plus grand nombre de réfugiés rapatriés depuis 2004, lorsque 194 000 personnes avaient regagné le pays. En 2011, le chiffre a atteint 67 100, soit plus de double qu'en 2010 (28 900). Cette

augmentation pourrait être le résultat de la décision prise par le gouvernement d'accroître les fonds alloués aux réfugiés rapatriés, de l'amélioration des conditions de sécurité et de la diminution de la violence interconfessionnelle. Globalement, plus d'un demi-million d'Iraqiens sont rentrés chez eux entre 2003 et 2011.

RÉINSTALLATION

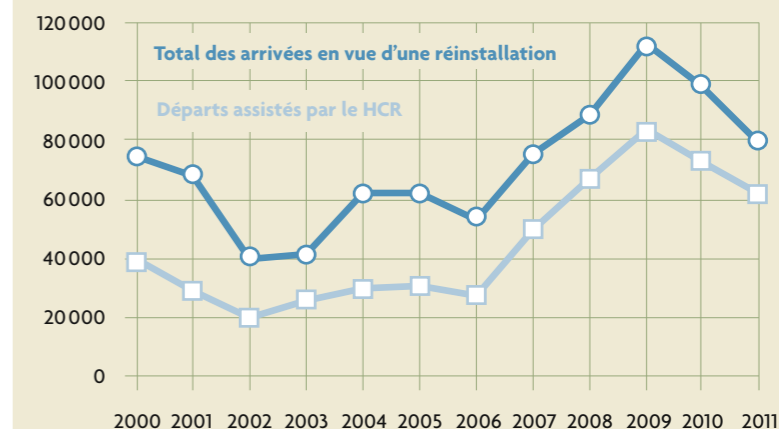
La réinstallation a continué de jouer un rôle vital en tant que composante essentielle d'un cadre global visant à assurer des solutions durables. Elle a également constitué un important outil de protection et un mécanisme international de partage de la responsabilité.

En 2011, la base des pays de réinstallation s'est étendue à 26 pays. L'adoption du Programme européen commun de réinstallation⁽¹⁷⁾ devrait permettre d'accroître le nombre de places de réinstallation disponibles dans les Etats membres de l'Union européenne. Toutefois, le nombre de places offertes par les États en vue d'une réinstallation n'a pas augmenté significativement au fil des ans et est demeuré aux alentours de 80 000 places. Les besoins globaux en réinstallation, estimés à 800 000 places, ont donc excédé le nombre de places disponibles d'un facteur de 1 pour 10.

En 2011, le HCR a soumis quelque 92 000 dossiers de demande de réinstallation en vue d'un examen par les États. Dix pour cent des dossiers concernaient des femmes et des jeunes filles menacées, le pourcentage le plus élevé des six dernières années. Dans l'ensemble, le nombre de dossiers soumis a diminué du fait du temps nécessaire au traitement des cas complexes et de la décision prise par le HCR de contenir le niveau des demandes afin d'éviter l'accumulation de cas en souffrance pour certaines populations de réfugiés qui ne sont pas en mesure de rentrer chez elles.

Pendant l'année 2011, un total de 79 800 réfugiés ont été admis par 22 pays de réinstallation, dont les États-Unis d'Amérique (51 500),⁽¹⁸⁾ le Canada (12 900), l'Australie (9 200), la Suède (1 900) et la Norvège (1 300). Globalement, près de 20 000 personnes de moins qu'en 2010 (98 800) ont

Fig. 8 Réinstallation de réfugiés | 2000-2011



été réinstallées. Les États-Unis d'Amérique et le Canada ont ensemble admis quatre cinquièmes de tous les réfugiés réinstallés en 2011.

Parmi les personnes réinstallées en 2011, près de 62 000 sont parties avec l'assistance du HCR, soit 14% de moins qu'en 2010. Cette baisse notable est imputable aux contrôles de sécurité plus stricts imposés aux réfugiés iraqiens et somaliens en particulier, et au manque d'accès des missions de sélection des dossiers de réinstallation à d'importants pays concernés (République arabe syrienne, Kenya) pour des raisons de sécurité.

Par nationalité, les principaux bénéficiaires des programmes de réinstallation facilitée par le HCR en 2011 ont été les réfugiés originaires du Bhoutan (18 100), du Myanmar (17 900), d'Iraq (8 900) et de Somalie (4 800).

En 2011, les bureaux du HCR dans 83 pays d'asile ont facilité les réinstallations. Les réfugiés réinstallés avec l'assistance du HCR ont quitté principalement le Népal (18 100), la Thaïlande (9 600), la Malaisie (8 400), la République arabe syrienne (4 700) et la Turquie (4 400). Les cinq bureaux du HCR concernés, pris ensemble, ont été à l'origine de sept départs sur dix en vue d'une réinstallation facilitée par l'organisation en 2011.

INTÉGRATION LOCALE

Le degré et la nature de l'intégration locale sont toujours difficiles à quantifier. Même lorsque les réfugiés acquièrent la nationalité par le biais de la naturalisation, les données statistiques sont souvent limitées, les pays concernés ne faisant généralement pas la distinction entre la naturalisation de réfugiés et celle d'autres personnes. Dans de nombreux autres pays, la législation nationale n'autorise pas la naturalisation des réfugiés. Il s'ensuit que la naturalisation des réfugiés est à la fois limitée et, quand elle est possible, sous-notifiée.

Néanmoins, les données limitées sur la naturalisation de réfugiés dont dispose le HCR révèlent qu'au moins 900 000 réfugiés ont obtenu la citoyenneté de leur pays d'accueil au cours de la dernière décennie. À eux seuls, les États-Unis d'Amérique représentent les deux tiers de ce chiffre.⁽¹⁹⁾ En 2011, il a été signalé au HCR que des réfugiés avaient obtenu la citoyenneté dans 25 pays, notamment en Belgique (1200), en Irlande (1100), au Viet Nam (940), en Arménie (420) et en Géorgie (230). ■

WEB+

¹⁷ Voir <http://www.unhcr.fr/4f75ec96c.html>.

¹⁸ Durant l'exercice budgétaire 2011 des États-Unis d'Amérique, quelque 56 400 réfugiés ont été réinstallés dans ce pays.

¹⁹ Les États-Unis d'Amérique ont arrêté de produire des statistiques sur le nombre de réfugiés naturalisés. Les dernières données disponibles remontent à l'année 2009, lorsque 55 300 réfugiés avaient été naturalisés entre les mois de janvier et septembre.



Des enfants de la population indigène tulé exécutent une danse traditionnelle accompagnée de flûtes dans le département du Choco, en Colombie. Ce n'est que récemment que ce groupe ethnique a pu regagner ses terres. Et du fait de la présence de groupes armés dans la région, il court le risque d'un nouveau déplacement.



Somalie | Dollow:
Aide en Somalie
Dollow est un village frontalier poussiéreux en Somalie... **WEB+**



Libye | Survivre à Misrata, Benghazi ou Tobrouk Des milliers de personnes déplacées se trouvent toujours... **WEB+**

HCR / B. HEGER

V

Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays

Fin 2011, le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à cause d'un conflit était estimé à quelque 26,4 millions.⁽²⁰⁾ Près de 15,5 millions de personnes déplacées, y compris des personnes se trouvant dans une situation assimilable à celle des déplacés internes⁽²¹⁾ avaient bénéficié des activités de protection et d'assistance du HCR. En hausse de près de 800 000 personnes par rapport à fin 2010 (14,7 millions), ce chiffre est le deuxième le plus élevé enregistré. Cette augmentation est due principalement à de nouveaux déplacements en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, en Libye, au Soudan du Sud, au Soudan et au Yémen. Les bureaux du HCR ont signalé au moins 2,9 millions de personnes nouvellement déplacées en 2011. Dans le même temps, plus de 3,2 millions de déplacés internes ont regagné leur lieu d'origine pendant la période considérée, ce qui constitue le chiffre le plus élevé en 15 ans. Parmi les pays dans lesquels le HCR a mené des activités en faveur des déplacés internes en 2011, les retours ont été les plus nombreux en République démocratique du Congo (822 700), au Pakistan (620 400), en Côte d'Ivoire (466 800) et en Libye (458 000). Les statistiques du HCR couvraient fin 2011 les populations déplacées dans 26 pays.

LA COLOMBIE, où le gouvernement a commencé à enregistrer les déplacés en 1997, comptait plus de 3,8 millions de déplacés internes enregistrés à la fin de l'année. L'escalade de la violence en Côte d'Ivoire a causé le déplacement d'environ un million de personnes pendant l'année, tandis que le conflit en Libye a généré plus d'un demi-million de déplacés internes. Dans ces deux derniers pays, des centaines de milliers de déplacés ont pu regagner leur lieu de domicile habituel pendant l'année, ce qui a ramené le nombre estimé de déplacés bénéficiant d'une protection et/ou d'une assistance de la part du HCR à 126 700 (Côte d'Ivoire) et 93 600 (Libye) respectivement.

Au Soudan, 2,4 millions environ⁽²²⁾ de déplacés étaient protégés ou assistés par le HCR fin 2011. En Somalie, le nombre de déplacés s'était établi à quelque 1,4 million. Dans le nouvel

État indépendant du Soudan du Sud, quelque 350 000 personnes avaient été déplacées en 2011 à cause des affrontements armés, et le nombre de déplacés, y compris les personnes se trouvant dans une situation assimilable, bénéficiant d'une protection et/ou d'une assistance de la part du HCR s'élevait à 560 200 à la fin de l'année. La reprise du conflit et la recrudescence des problèmes de sécurité en Afghanistan ont généré 212 000 déplacés en 2011 ; à la fin de l'année, le nombre de déplacés était estimé à près de 447 500, contre 351 900 en 2010.

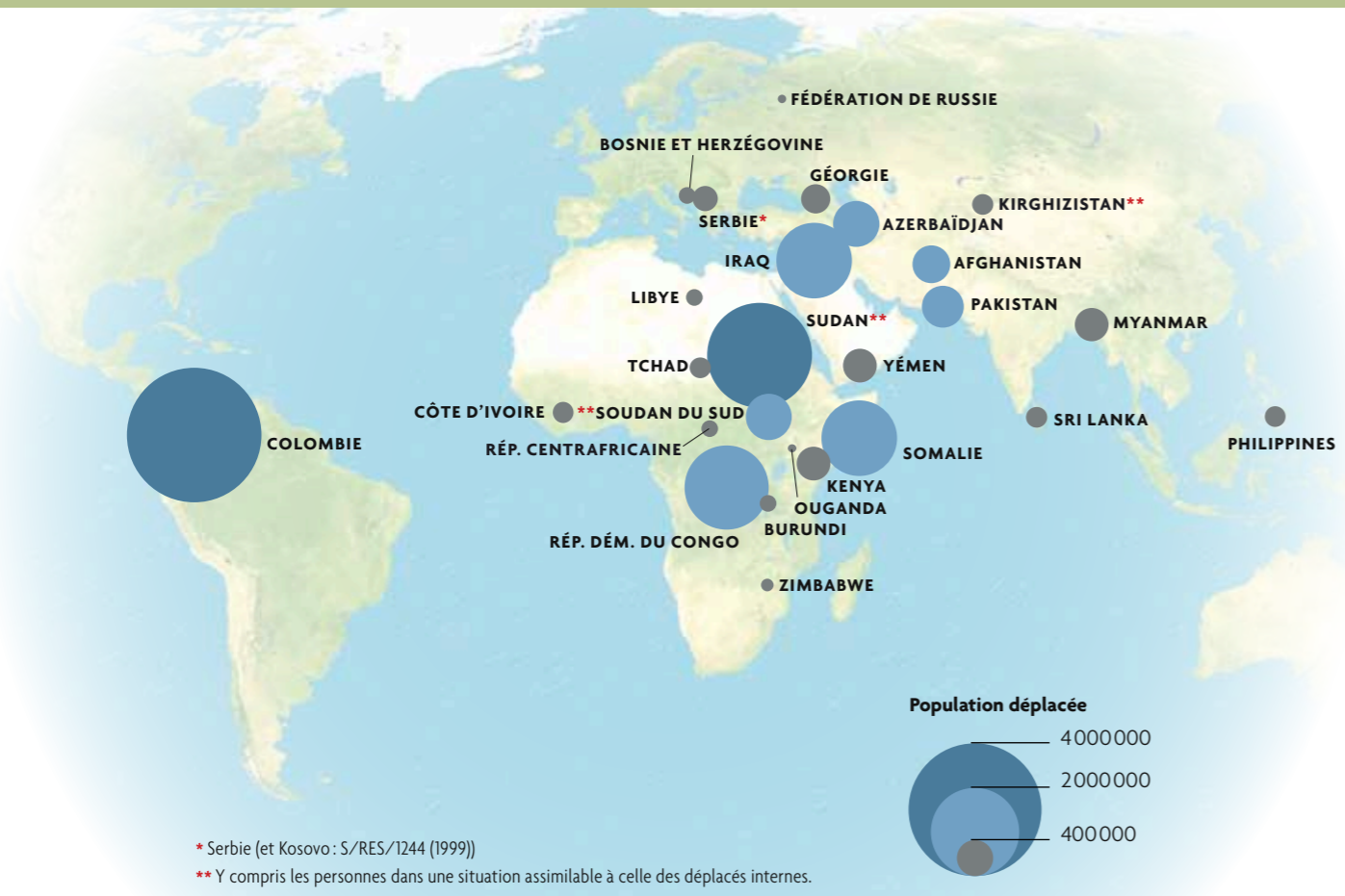
Au Yémen, le déplacement interne s'est poursuivi, alors que des dizaines de milliers de civils fuyaient les affrontements tribaux dans le nord et la reprise des combats entre les forces gouvernementales et des groupes armés dans le sud. Le nombre de personnes déplacées protégées et/ou assistées par le HCR dans le pays est ainsi passé à

WEB+

²⁰ Pour des statistiques détaillées sur le déplacement interne, voir le site de l'IDMC : <http://www.internal-displacement.org>.

²¹ Notamment au Kirghizistan (160 500), au Soudan du Sud (207 200) et au Soudan (83 100).

²² Selon les estimations de l'IDMC, il y aurait jusqu'à 5,2 millions de déplacés internes au Soudan.



347 300, soit 153 600 personnes de plus qu'en 2010.

Au Pakistan, bien que plus de 620 000 déplacés aient pu regagner leur lieu d'origine en 2011, le pays comptait encore quelque 453 000 déplacés à la fin de l'année. En République démocratique du Congo, plus de 822 000 déplacés sont rentrés chez eux en 2011, mais le nombre de déplacés restants à la fin de l'année

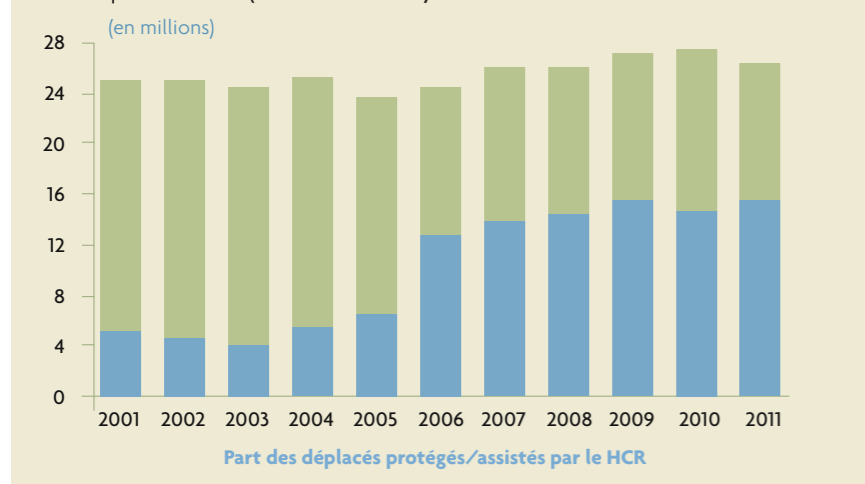
demeurait élevé (1,7 million) à cause de la reprise du conflit.⁽²³⁾

Quelque 96 000 personnes déplacées en Ouganda ont pu retourner dans leur village pendant l'année, ce qui a ramené à moins de 30 000 personnes l'effectif de la population déplacée résidant dans les camps et les sites de transit et a marqué la fin des activités d'assistance en faveur des déplacés menées par le HCR dans le pays.

Lorsque le conflit provoqué par les affrontements entre les forces armées ougandaises et les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur avait atteint son point culminant en 2005, l'Ouganda comptait 1,84 million de déplacés vivant dans 251 camps répartis dans les 11 districts du nord du pays. ■

²³ Le nombre de personnes nouvellement déplacées en République démocratique du Congo en 2011 n'est pas connu.

Fig. 9 Déplacement interne lié à un conflit | 2001-2011 (fin de l'année)



Des réfugiées somaliennes préparent le repas dans le camp de Dadaab, au Kenya. Dadaab, qui héberge près d'un demi-million de personnes, est le plus vaste camp de réfugiés au monde.

© L. CATALANO GONZAGA

VI

Demandeurs d'asile

Les sections suivantes décrivent les principales tendances observées dans les demandes d'asile individuelles déposées en 2011, avec un aperçu des décisions. Il n'y est pas fait référence aux afflux massifs de réfugiés et aux personnes auxquelles le statut de réfugié a été accordé collectivement ou *prima facie*.



Ces demandeurs d'asile, qui ont été sauvés par les garde-côtes italiens, ont de la chance d'être encore en vie. Leur bateau a coulé pendant la traversée entre l'Afrique du Nord et l'île italienne de Lampedusa.



Grèce | Au-delà de la frontière En 2010, la frontière entre la Grèce et la Turquie est devenue le point d'entrée... **WEB+**

EN 2011, quelque 876 100⁽²⁴⁾ demandes individuelles d'asile ou de statut de réfugié ont été présentées aux gouvernements et aux bureaux du HCR dans 171 pays ou territoires, ce qui constitue une hausse de 3 % par rapport à l'année précédente (850 300 demandes) et s'inscrit dans la lignée des augmentations observées dans les pays industrialisés en 2011.⁽²⁵⁾ Sur le total provisoire de 876 100 demandes d'asile, environ 738 200 étaient des demandes initiales⁽²⁶⁾ soumises dans le cadre des procédures de première instance, les 137 900 autres demandes étant soumises en deuxième instance devant les tribunaux ou autres organes d'appel.⁽²⁷⁾

Les bureaux du HCR ont enregistré environ 98 800 demandes, soit un peu moins que l'année précédente (96 800) sur le total provisoire de 876 100 demandes d'asile présentées en 2011. La part du HCR s'est ainsi maintenue à 11 % en 2011.

plus élevé qu'en 2006, lorsque 53 400 personnes avaient recherché une protection internationale en Afrique du Sud. Entre 2006 et 2011, l'Afrique du Sud a enregistré plus de 816 000 nouvelles demandes d'asile, faisant d'elle de loin la principale destination des demandeurs d'asile au cours de cette période de six ans. Plus de la moitié des demandes soumises dans ce pays pendant cette période ont été déposées par des Zimbabwéens, ce qui représente près d'un demi-million de demandes. Comme les années précédentes, les Zimbabwéens ont constitué la moitié des demandes déposées en Afrique du Sud en 2011 (51 000 demandes).

Les États-Unis d'Amérique ont reçu environ trois quarts du nombre de nouvelles demandes soumises à l'Afrique du Sud, soit environ 76 000 demandes d'asile⁽²⁸⁾, ce qui représente une augmentation de 40 % en 2011 par rapport à 2010 (54 400). Ce sont principalement les demandeurs d'asile

chinois (+20 %), mexicains (+94 %) et indiens (+241 %) qui sont à l'origine de cette progression. Près de la moitié des demandes d'asile soumises émanaient de demandeurs d'asile provenant

WEB+

²⁴ Certains pays européens n'ayant pas encore publié leurs statistiques nationales relatives à l'asile au moment où ce rapport était rédigé, ce chiffre sera probablement revu ultérieurement dans l'année.

²⁵ Pour une analyse détaillée des tendances de l'asile dans les pays industrialisés, voir *Niveaux et tendances de l'asile dans les pays industrialisés, 2011*, HCR Genève, mars 2012, consultable à l'adresse : <http://www.unhcr.fr/4f3928b29.html>.

²⁶ Bien que la notification de données statistiques sur les nouveaux demandeurs d'asile se soit améliorée ces dernières années, notamment en Europe, il faut garder à l'esprit que celles-ci comprennent un nombre non négligeable de demandes renouvelées, ce qui signifie que le demandeur a déjà soumis au moins une demande dans le pays ou dans un autre pays.

²⁷ Les informations statistiques sur les résultats des demandes d'asile en appel et des recours sont sous-notifiées, notamment dans les pays développés où, souvent, ce type de données n'est pas collecté par les États ou n'est pas publié séparément.

²⁸ Nombre estimatif d'individus, basé sur le nombre de nouveaux cas (38 520) multiplié par 1,4 pour refléter le nombre moyen d'individus par cas (Source : Département de la sécurité intérieure) ; et nombre de nouvelles demandes d'asile « défensives » déposées auprès de l'Executive Office of Immigration Review (22 060, notifiées par les individus).

NOUVELLES DEMANDES D'ASILE INDIVIDUELLES REÇUES

L'Afrique du Sud a été pour la quatrième année consécutive la principale destination des nouveaux demandeurs d'asile dans le monde, enregistrant 107 000 nouvelles demandes d'asile en 2011, soit près d'un dixième des demandes d'asile individuelles soumises dans le monde. Si le chiffre pour 2011 est de 69 % inférieur à celui de 2010 (180 600 demandes), il reste deux fois

TABEAU 2 | Nouvelles demandes et appels reçus

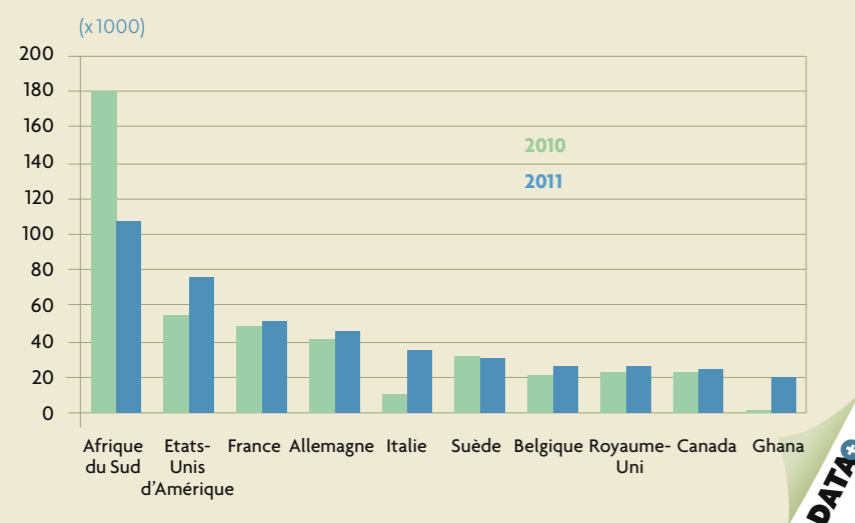
	2009	2010	2011*
État**	803 300	747 300	745 600
HCR	119 100	96 800	98 800
Conjointement***	26 000	6 200	31 700
Total	948 400	850 300	876 100
% HCR seulement	13%	11%	11%

* Provisoire.

** Inclut les estimations réalisées.

*** Fait référence aux activités de détermination du statut de réfugié conduites conjointement par le HCR et le gouvernement.

Fig. 10 Principaux pays de destination des nouveaux demandeurs d'asile | 2010-2011



de Chine (26%), du Mexique (14%) ou de El Salvador (7%).

La France s'est classée au troisième rang des pays d'accueil des demandeurs d'asile en 2011, avec plus de 45 700 demandes d'asile enregistrées, enregistrant une hausse de 8% par rapport à 2010 (48 100 demandes), la quatrième consécutive. Cette hausse en 2011 est due en partie à la multiplication par deux du nombre de demandes déposées par des Arméniens, passé de 1 800 en 2010 à plus de 3 600 demandes un an plus tard. De la même façon, les demandeurs d'asile en provenance de Côte d'Ivoire ont triplé, passant de 530 à près de 1 700 au cours de la même période. La Fédération de Russie a été le principal pays d'origine des demandeurs d'asile en France, avec quelque 4 000 demandes enregistrées en 2011, suivie de la République démocratique du Congo (3 800 demandes)

TABLEAU 3
Nouvelles demandes d'asile présentées en 2011 dans 10 bureaux principaux du HCR*

Turquie	16 000
Malaisie	15 700
Yémen	5 400
Egypte	5 200
Jordanie	4 600
Tunisie	4 500
Indonésie	4 100
Inde	4 000
Cameroun	2 900
Rép. arabe syrienne	2 700

* Ne comprend pas les appels/recours.

et de l'Arménie (3 600 demandes).

L'Allemagne a été le quatrième pays de destination des nouveaux demandeurs d'asile en 2011, avec plus de 45 700 demandes d'asile enregistrées. La progression est de 11% par rapport à 2010 (41 300) et constitue la valeur la plus élevée depuis 2003 (50 600 demandes). Elle est due en partie au plus grand nombre de demandeurs d'asile venus d'Afghanistan (+32%), de la République arabe syrienne (+77%) et du Pakistan (+202%). L'Afghanistan était aussi le principal pays d'origine des demandeurs d'asile en Allemagne, avec 7 800 demandes enregistrées en 2011. En moyenne, trois demandes sur dix dans les pays ont été soumises par des Afghans.

En Italie, après une hausse significative du nombre de nouveaux demandeurs d'asile en 2008 (30 300 demandes), beaucoup d'entre eux étant arrivés par la mer, le nombre de personnes y ayant demandé une protection internationale avait chuté en 2010 à son plus bas niveau en cinq ans (10 000 demandes). En 2011 toutefois, cette tendance s'est inversée avec l'enregistrement de quelque 34 100⁽²⁸⁾ demandes d'asile (+240%). Ce chiffre, lié en grande partie aux troubles qui ont secoué l'Afrique du Nord en 2010-2011, constitue un record historique pour l'Italie, qui se classe ainsi au cinquième rang des pays d'accueil des demandeurs d'asile dans le monde en 2011. Le Nigéria est resté en

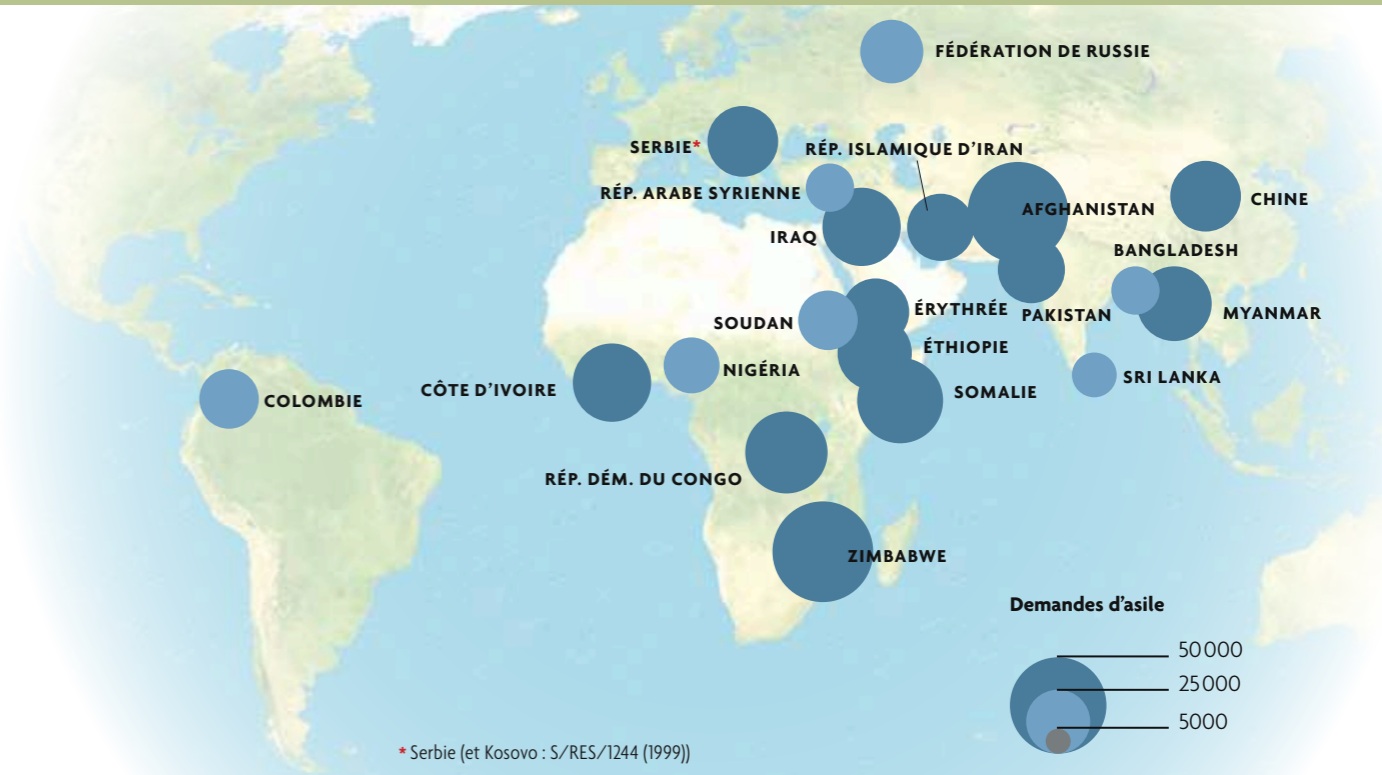
2011 le principal pays d'origine des demandeurs d'asile avec 6 200 demandes enregistrées (contre 1 400 l'année précédente), suivi de la Tunisie (4 600 demandes) et du Ghana (3 100 demandes). Les autres principaux pays de destination des demandeurs d'asile ont été pour leur part la Suède (29 600), la Belgique (26 000), le Royaume-Uni (25 500), le Canada (25 000⁽³⁰⁾) et le Ghana (20 100).

En 2011, les bureaux du HCR ont enregistré 80 100 nouvelles demandes individuelles de statut de réfugié et 18 700 appels ou recours. C'est le bureau en Turquie qui a reçu le plus grand nombre de nouvelles demandes (16 000), suivi des bureaux en Malaisie (15 700 nouvelles demandes), au Yémen (5 400), en Égypte (5 200), en Jordanie (4 600) et en Tunisie (4 500). Parmi les bureaux des pays énumérés dans le **Tableau 3**, les bureaux en Turquie, en Jordanie, au Yémen, en Égypte et en Tunisie ont été confrontés à une hausse des demandes, alors que ceux de Malaisie, du Cameroun et de la République arabe syrienne ont connu un recul. En Inde et en Indonésie, les niveaux sont restés relativement stables. Pris ensemble, les cinq bureaux du HCR ayant reçu le plus de demandes ont enregistré 59% des nouvelles demandes déposées en 2011. En outre, 80% des activités du HCR en matière de détermination du statut de réfugié (en termes de demandes reçues) se sont concentrées dans dix pays.

Les événements relatifs au « Printemps arabe », en particulier en Libye et en République arabe syrienne, ont exercé une pression considérable sur les opérations de détermination de statut menées par le HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi qu'en Turquie. Ces opérations ont dû répondre non seulement aux besoins de protection nés de l'afflux massif de réfugiés libyens et syriens, mais aussi à l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés originaires de pays tiers et résidant ou transitant en Libye et en République arabe syrienne, qui se sont conjugués aux flux permanents provenant des autres pays voisins. Au Yémen, le conflit en cours dans l'est et la Corne de l'Afrique a continué de provo-

28 Ce chiffre est provisoire et susceptible d'être modifié dans la mesure où le Gouvernement italien est encore en train de traiter les demandes d'asile déposées en 2011.

30 Source : Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.



quer l'afflux de grands nombres de Somaliens et d'Éthiopiens, alors que l'insécurité régnant dans le pays a contribué au nombre accru de demandeurs d'asile sur le territoire faisant appel au HCR.

PAR NATIONALITÉ

Les nouvelles demandes d'asile individuelles soumises auprès du HCR ou des États émanaient de personnes originaires des pays suivants : Zimbabwe (52 500), Afghanistan (43 000), Somalie (35 900), Côte d'Ivoire (33 000), République démocratique du Congo (31 500), Myanmar (29 800) et Iraq (29 100) [voir **Carte 4**]. Toutefois, ces chiffres occultent le fait que certaines nationalités ont tendance à se concentrer dans un nombre limité de pays. Par exemple, neuf demandes d'asile

sur dix émanant de Zimbabwéens ont été présentées en Afrique du Sud. Près de la moitié des demandes d'asile soumises par des ressortissants afghans l'ont été en Turquie (7 900) ou en Allemagne (5 800). De la même manière, la moitié des demandeurs d'asile somaliens ont soumis leur demande

en Afrique du Sud (10 000), en Suède (4 000) ou en Ouganda (4 000). Des demandeurs d'asile de Côte d'Ivoire ont cherché une protection internationale dans près de 90 pays, mais sept sur dix ont demandé le statut de réfugié au Ghana (18 000 demandes) ou au Togo (5 200 demandes).

TABLEAU 4 Prises de décisions sur le fond

	2009	2010	2011*
État	512 300	512 800	518 000
HCR	69 200	61 100	52 600
Conjointement**	21 000	5 200	6 500
Total	602 500	579 100	577 100
% HCR seulement	11%	11%	9%

* Provisoire.

** Fait référence aux activités de détermination du statut de réfugié conduites conjointement par le HCR et le gouvernement.

Enfants non accompagnés et séparés en quête d'asile*

Les données provisoires indiquent qu'en 2011, 17 700 demandes d'asile individuelles ont été présentées dans 69 pays par des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille. Cela représente 4% environ des demandes d'asile soumises dans ces pays, un pourcentage cohérent avec ceux de 2009 et 2010 (4% les deux années). En valeur absolue, toutefois, le nombre d'enfants non accompagnés ou séparés en quête d'asile a augmenté par rapport à 2010 (15 600 demandes dans 69 pays). Cette tendance

concorde avec la progression observée dans le nombre total de demandeurs d'asile enregistrés dans le monde.

L'Europe a reçu 13 300 (75%) des 17 700 demandes. La Suède et l'Allemagne ont à nouveau reçu le plus de demandes en Europe en 2011, avec 2 700 et 2 100 demandes respectivement. La Belgique et le Royaume-Uni ont aussi figuré parmi les principaux pays d'accueil (1 600 et 1 300 demandes d'enfants non accompagnés ou séparés, respectivement). À l'extérieur de l'Europe, le Kenya et l'Indonésie

ont aussi été d'importants pays de destination, enregistrant 1 200 et 580 demandes d'asile respectivement.

Les informations disponibles indiquent que 5 200 enfants non accompagnés ou séparés de leur famille ont été reconnus comme réfugiés ou ont obtenu une forme complémentaire de protection en 2011. Malgré l'importante hausse des demandes, ce chiffre est inférieur à ceux de 2010 (5 400 réponses positives) et 2009 (7 700 réponses positives). L'Europe a représenté 58% des décisions positives rendues en 2011.

Les informations disponibles sur le pays d'origine des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille confirment les tendances observées les années précédentes, en ce sens que les demandes ont été le fait principalement d'enfants afghans et somaliens. Ces deux nationalités ont représenté près de la moitié des demandes de ce type présentées en 2011. ●

* Des informations complémentaires sont données dans le 2010 Statistical Yearbook, p. 45, HCR, Genève.

Des taux de reconnaissance différents pour des pratiques différentes ?

Des différences notables dans les taux de reconnaissance des pays peuvent s'expliquer par des normes différentes relatives au traitement des demandeurs d'asile. L'exemple ci-dessous des demandeurs d'asile afghans illustre cette constatation. Parmi les huit pays énumérés, le taux de reconnaissance des réfugiés pour les demandeurs d'asile afghans a varié en 2011 de 3% aux Pays-Bas à 33% en Autriche. Le taux de reconnaissance total pour les demandeurs d'asile afghans révèle de plus grandes disparités encore entre ces huit pays. Dans ce cas précis, il va de 11% en Grèce à 73% en Suède. ●

Taux de reconnaissance pour les demandeurs d'asile afghans | 2011*

Pays	Convention	Autres**	Cas rejetés	% Convention***	Taux de reconnaissance des réfugiés	Taux de reconnaissance total
Autriche	822	887	800	48%	33%	68%
Belgique	379	446	604	46%	27%	58%
Allemagne	701	1493	3813	32%	12%	37%
Grèce	12	23	285	34%	4%	11%
Pays-Bas	73	983	1453	7%	3%	42%
Norvège	204	337	615	38%	18%	47%
Suède	401	2188	957	15%	11%	73%
Royaume-Uni	171	279	974	38%	12%	32%

* Les chiffres font références aux procédures de première instance. Les décisions qui ne sont pas prises sur le fond sont exclues.

** Forme complémentaire de protection, protection subsidiaire, statut humanitaire, etc.

*** Statut reconnu au titre de la Convention sur l'ensemble des décisions positives (Convention + Autres).

DÉCISIONS

Les chiffres provisoires indiquent que quelque 577 100 décisions ont été rendues en 2011 au sujet des demandes d'asile individuelles. Le personnel du HCR a rendu 52 600 décisions, soit 9% du total – une part légèrement inférieure à celle de 2010 (11%). Dans dix pays, quelque 65 000 décisions sur le fond ont été prises conjointement par le HCR et l'État concerné. Tous ces chiffres excluent les cas clos pour des raisons administratives sans qu'une décision ne soit prise sur le fond.⁽³¹⁾ En 2011, au moins 192 500 cas ont été clos sans qu'une décision sur le fond ne soit délivrée au demandeur.

Les données relatives aux décisions prises en 2011 sont incomplètes, certains États n'ayant pas encore publié toutes leurs statistiques officielles. Il s'ensuit que les données pour 2011 citées dans ce rapport ne sont pas totalement comparables à celles des années précédentes.

Environ 216 500 demandeurs d'asile ont été reconnus comme réfugiés (172 500) ou ont obtenu une forme complémentaire

de protection (44 000) en 2011. Ce nombre comprend quelque 21 100 personnes⁽³²⁾ qui avaient été déboutées dans un premier temps, mais pour lesquelles la décision a été annulée au stade de l'appel ou du recours. Un pourcentage particulièrement élevé de décisions annulées au stade de l'appel pourrait témoigner d'éventuelles déficiences dans la procédure d'asile de certains pays.

Quelque 360 700 demandeurs d'asile ont été déboutés sur le fond. Ce nombre comprend des décisions négatives en première instance, qui peuvent faire l'objet d'un appel. Des demandeurs d'asile déboutés en première et en deuxième instance pourraient être comptés deux fois dans ce chiffre.

TAUX DE RECONNAISSANCE

Globalement, (procédures d'asile du HCR et des États combinées), le taux de reconnaissance des réfugiés a atteint environ 30% de l'ensemble des décisions sur le fond prises en 2011, tandis que le taux de

reconnaissance total était de 38%.⁽³³⁾ Les deux valeurs sont similaires à celles de 2010 (30% pour le taux de reconnaissance des réfugiés et 39% pour le taux de reconnaissance total). Toutefois, les taux de reconnaissance au niveau mondial sont indicatifs à ce stade, certains États n'ayant pas encore communiqué les données pertinentes. De plus, la réelle proportion des décisions positives est probablement légèrement plus élevée, les décisions négatives en appel pouvant avoir été comptées deux fois. Parmi les principaux pays industrialisés d'accueil, où l'État est responsable des procédures de détermination du statut de réfugié, ce sont la Suisse et la Finlande qui ont affiché le taux de reconnaissance total le plus élevé en première instance en 2011 (72% et 67% respectivement). Parmi les pays énumérés dans le **Tableau 3**, le taux de reconnaissance total en 2011 se situait au-dessus des 50%, à l'exception de la Jordanie, dont le taux de reconnaissance total était de 39%.

Concernant les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile en 2011, les demandeurs originaires d'Érythrée, du Myanmar, de Somalie et du Soudan ont eu le taux de reconnaissance total le plus élevé, soit 80% en première instance. Les taux de reconnaissance ont été élevés également pour les demandeurs d'asile de Côte d'Ivoire (69%), de la République démocratique du Congo (61%), d'Iraq (61%), de la République islamique d'Iran (60%), de Chine (56%), de la République arabe syrienne (56%) et d'Afghanistan (53%). Inversement, le taux de reconnaissance total des demandeurs d'asile du Zimbabwe, le principal pays d'origine des demandeurs d'asile dans le monde en 2011, n'était que de 5%.

À la fin de l'année, quelque 895 000 personnes étaient en attente d'une décision dans le monde. Ce chiffre englobe les personnes à tous les stades de la procédure d'asile. Toutefois, le nombre réel des demandes n'ayant pas fait l'objet d'une décision n'est pas connu, car beaucoup d'États ne communiquent pas cette information. ■

31 Ces décisions, qui ne portent pas sur le fond, peuvent avoir pour cause, notamment, le décès du demandeur, le fait que le demandeur ne s'est pas présenté à l'entretien, le retrait de la demande, l'abandon d'un appel ou le fait qu'un autre pays est responsable de l'examen de la demande (procédure « Dublin II »).

32 Ce chiffre est sans doute nettement plus élevé, un nombre non négligeable de décisions rendues par les États au stade de l'appel ou du recours de la procédure d'asile n'ayant pas encore été publié.

33 En l'absence d'une méthode internationalement convenue pour calculer les taux de reconnaissance, le HCR utilise deux taux pour mesurer la proportion des demandes de statut acceptées durant l'année. Le **taux de reconnaissance des réfugiés** est le résultat de la division du nombre de demandeurs d'asile reconnus comme réfugiés au sens de la Convention par le nombre total de décisions sur le fond (Convention, protection complémentaire, et cas rejetés). Le **taux de reconnaissance total** est le résultat de la division du nombre de demandeurs d'asile reconnus comme réfugiés au sens de la Convention ou ayant obtenu une forme complémentaire de protection par le nombre total de décisions sur le fond (Convention, protection complémentaire et cas rejetés). Les décisions qui ne sont pas prises sur le fond sont, dans la mesure du possible, exclues des deux calculs. Pour établir des comparaisons au niveau international, le HCR utilise uniquement ces deux taux de reconnaissance et ne notifie pas les taux calculés au niveau national.

VII

Apatrides

Identifier les apatrides reste essentiel pour que des solutions soient trouvées à leurs problèmes et que le HCR puisse assumer la responsabilité qui lui a été conférée à l'égard de cette population. Cette responsabilité non seulement englobe la prévention et la réduction de l'apatridie, et la protection des apatrides, mais encore elle suppose d'attirer l'attention de la communauté internationale sur l'ampleur de ce problème. La nature même du phénomène fait qu'il est difficile de mesurer l'apatridie. Souvent, les apatrides vivent dans une situation précaire, en marge de la société, n'ont pas de papiers d'identité et sont victimes de discrimination. Seuls quelques pays ont des procédures d'identification et d'enregistrement des apatrides, ainsi que de délivrance de papiers d'identité.

EN DÉCEMBRE 2011, le HCR a organisé une réunion inter-gouvernementale pour marquer le 60^e anniversaire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et le 50^e anniversaire de la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. De nombreux États ont saisi l'occasion et se sont engagés à adhérer à l'une ou l'autre des Conventions de 1954 et 1961 relatives à l'apatridie, voire aux deux, afin d'établir des procédures de détermination de l'apatridie et d'améliorer le taux d'enregistrement des naissances et la délivrance de documents d'état civil, dans le but de prévenir et de réduire les cas d'apatridie. En outre, un certain nombre d'États se sont déclarés déterminés à améliorer la collecte de données sur les populations apatrides, y compris cinq États qui se sont spécifiquement engagés à cartographier les populations apatrides résidant sur leurs territoires respectifs. Le HCR a déjà pu observer que le **Programme mondial 2010 de recensement de la population et des logements**⁽³⁴⁾ fournit des informations cruciales pour déterminer l'ampleur du problème de l'apatridie.⁽³⁵⁾

Ce rapport ne contient que des données relatives aux pays ayant des

statistiques officielles fiables ou pour lesquels des estimations de la population apatride existent. Le **Tableau 7**⁽³⁶⁾, en annexe, mentionne quelques pays (signalés par un astérisque) qui comptent selon les informations du HCR une population apatride nombreuse, mais pour lesquels des statistiques fiables ne sont pas disponibles. Ces pays sont notamment la République dominicaine, l'Inde et l'Indonésie.

Grâce à l'élargissement progressif des données couvrant les apatrides et à une prise de conscience accrue ces dernières années du problème des apatrides, la qualité des données disponibles s'est un peu améliorée en 2011, mais le nombre de pays communiquant des chiffres en matière d'apatridie n'a pas augmenté. Fin 2011, des statistiques sur l'apatridie étaient disponibles pour 64 pays. Ce chiffre doit être comparé aux 30 pays pour lesquels elles l'étaient en 2004, quand le HCR a commencé à collecter systématiquement les données sur les populations apatrides. Pour 2011, les bureaux du HCR ont fait état de 3,5 millions d'apatrides identifiés, un

chiffre comparable à celui de 2010.

Des progrès significatifs ont été réalisés dans l'obtention de statistiques sur la réduction du nombre d'apatrides liée à l'acquisition ou à la confirmation d'une nationalité. Environ 119 000 apatrides dans 27 pays ont acquis une nationalité en 2011. Près de la moitié de ce chiffre est imputable aux mesures prises pour régler la situation de la population apatride kurde en République arabe syrienne.

Malgré les améliorations enregistrées quant au nombre de pays faisant rapport de leurs chiffres relatifs à l'apatridie et à la fiabilité de ces données, le HCR n'est pas en mesure de fournir des statistiques exhaustives sur le nombre d'apatrides dans tous les pays du monde. Il y a donc un décalage entre les données nationales fiables communiquées par le HCR et le nombre total d'apatrides dans le monde, pouvant atteindre jusqu'à 12 millions de personnes selon les estimations. Une couverture statistique accrue permettra de combler progressivement cet écart. ■

WEB+

34 Voir http://unstats.un.org/unsd/demographic/sources/census/2010_PHC/default.htm

35 Voir par exemple les résultats du recensement effectué dans la Fédération de Russie à l'adresse: http://www.perepis-2010.ru/results_of_the_census/results-inform.php

36 Voir <http://www.unhcr.org/statistics/11-WRD-table-7.xls>

Autres groupes de personnes relevant de la compétence du HCR

LE HCR MÈNE ÉGALEMENT DES ACTIVITÉS DE PROTECTION ou d'assistance en faveur de personnes dont il considère qu'elles relèvent de sa compétence, mais qui n'appartiennent à aucune des catégories de populations mentionnées plus haut. Ces activités prennent appui sur des considérations humanitaires ou d'autres raisons spécifiques et visent, par exemple, les demandeurs d'asile qui ont été déboutés par les États et dont le HCR estime qu'ils ont besoin d'une protection internationale. Le nombre des personnes appartenant à ce groupe s'élevait à 1,4 million fin 2011. Il se composait pour deux tiers d'Afghans qui étaient d'anciens réfugiés rentrés en Afghanistan avant 2011 mais qui n'avaient pas été en mesure de se réinsérer du fait de la situation économique difficile, de l'absence de mesures globales d'aide à la réinsertion et des mauvaises conditions de sécurité. Bon nombre de ces personnes ont continué de bénéficier d'une assistance de la part du HCR en 2011. ■

HCR / J. TANNER



Afghanistan | Le dénuement extrême des rapatriés afghans
Bon nombre de rapatriés afghans... **WEB**

Des Afghans dans leur abri de fortune à Kaboul. La famille est rentrée de l'exil au Pakistan en 2002. Les rapatriés afghans font face à de grandes difficultés, notamment le manque de possibilités d'emploi et les mauvaises conditions de sécurité. Nombre d'entre eux ne parviennent pas à se réinsérer dans leur lieu d'origine et rejoignent Kaboul pour trouver du travail.



Une réfugiée originaire du Myanmar sur le toit de son immeuble à New Delhi, en Inde.

IX

Caractéristiques démographiques et relatives au lieu de résidence

Des informations sur l'âge et le sexe des réfugiés sont essentielles pour la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes en leur faveur. Les bureaux extérieurs du HCR ont été encouragés à collecter et à communiquer des statistiques ventilées par sexe et par âge sur les personnes relevant de la compétence de l'organisation. Les données relatives aux lieux de résidence sont également cruciales pour repérer les lacunes dans les interventions et les disparités en matière de protection juridique et physique.

Caractéristiques démographiques

Si les informations démographiques disponibles sur les personnes relevant de la compétence du HCR restent partielles et variables suivant les pays et les catégories de population, les efforts déployés par le HCR pour améliorer la qualité de ces données ont produit des résultats notables ces dernières années. À la fin de l'année 2011, des données démographiques étaient disponibles pour 24,4 millions de personnes relevant de la compétence du HCR dans 155 pays. En valeur absolue, la disponibilité des données ventilées par sexe et par âge pour les personnes relevant de la compétence de l'organisation a plus que doublé depuis 2005, passant de 11 à 24,4 millions. En valeur relative, une progression similaire a été observée au niveau de la couverture des personnes relevant de la compétence du HCR, qui était d'environ 69 % fin 2011, contre 60 % un an auparavant.

La disponibilité de données ventilées par sexe varie considérablement

suivant le type de population et la région. Elle est relativement grande dans le cas des réfugiés (76 %), des déplacés internes (75 %) et des autres personnes relevant de la compétence du HCR (86 %) ; elle est faible dans celui des déplacés internes de retour chez eux (33 %). Les données couvraient par ailleurs environ 60 % des réfugiés rapatriés, tandis qu'elles couvraient 48 % des demandeurs d'asile et 52 % des apatrides.

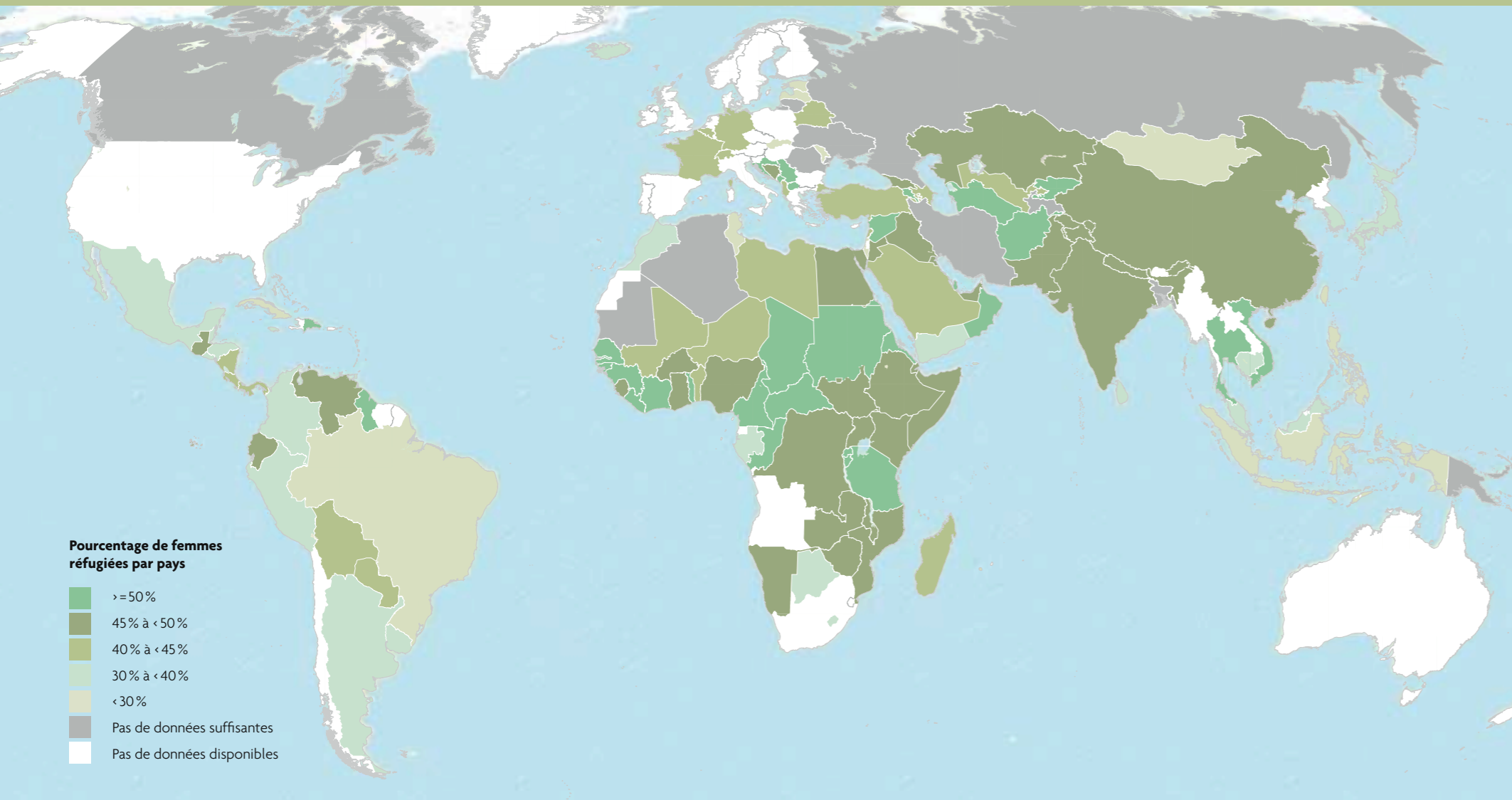
La disponibilité des données varie aussi selon la région. Dans les régions Amériques et Moyen-Orient et Afrique du Nord, des données démographiques étaient disponibles pour 90 % et 73 % respectivement des personnes relevant de la compétence de l'organisation. Par comparaison, la proportion était d'environ 65 % en Asie et en Afrique. L'Europe est la seule région où des données ventilées par sexe n'étaient disponibles que pour la moitié environ des personnes relevant

de la compétence du HCR à la fin de l'année 2011.

Selon les données disponibles (couvrant 24,4 millions de personnes), près de la moitié (49 %) des personnes relevant de la compétence du HCR étaient de sexe féminin. Les femmes et les jeunes filles représentaient 48 % des réfugiés, 50 % des réfugiés rapatriés et 51 % des déplacés internes et des apatrides. La proportion des femmes réfugiées est la plus faible en Europe (44 %). Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, 51 % des réfugiés étaient de sexe féminin. La région de l'Afrique australe fait exception, où 47 % seulement des réfugiés étaient des femmes ou des jeunes filles. Toutefois, les moyennes occultent des variations importantes entre les différents lieux. Par exemple, parmi les principaux pays d'accueil des réfugiés, le pourcentage des femmes réfugiées varie de 56 % au Tchad à 31 % en Malaisie.⁽³⁷⁾

Des informations ventilées par âge

³⁷ Chiffres établis sur la base d'une couverture d'au moins 50 %.



étaient disponibles pour 15,8 millions (45%) des 35,4 millions de personnes relevant de la compétence du HCR. La couverture statistique était relativement élevée dans le cas des réfugiés (67%) et des autres personnes relevant de la compétence (81%). En moyenne, 47% des personnes relevant de la compétence du HCR étaient des enfants de moins de 18 ans, dont 13% de moins de cinq ans. Environ 48% de la population avait entre 18 et 59

ans, alors que 5% avait 60 ans ou plus. Les enfants constituaient 46% des populations de réfugiés et de personnes se trouvant dans une situation assimilable à celle des réfugiés. Cette proportion d'enfants était considérablement plus élevée parmi les réfugiés ayant regagné leur pays en 2011 (52%) ainsi que parmi les populations apatrides (54%).⁽³⁸⁾ Par contraste, les enfants ne constituaient que 34% des demandeurs d'asile. Dans tous les groupes d'âges, on

comptait un nombre équivalent de filles et de garçons, à l'exception des demandeurs d'asile pour lesquels le pourcentage de garçons était nettement plus élevé.

Les informations ventilées par âge étaient particulièrement limitées dans le cas des pays développés d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Océanie. Par conséquent, les chiffres ne sont pas pleinement représentatifs de l'ensemble de la population relevant de la compétence du HCR.

Caractéristiques relatives aux lieux de résidence

Il a été demandé aux bureaux du HCR d'indiquer si les bénéficiaires résidaient en zone urbaine, en zone rurale ou dans un lieu inconnu/hétérogène, et de préciser les types d'hébergement utilisés, ventilés selon les catégories suivantes: hébergement individuel (privé), camp, centre collectif, zone d'installation ou

type indéfini quand les données ne sont pas claires. Les bureaux ont rapporté le type d'hébergement pour 900 lieux individuels couvrant 13 millions de personnes

relevant de la compétence du HCR.⁽³⁹⁾ Comme pour les données démographiques, davantage d'informations étaient disponibles sur le lieu de résidence des ré-

³⁸ Couverture statistiques d'environ 25%.

³⁹ Bien que les bureaux du HCR aient communiqué des informations sur le lieu de résidence d'un total de 30,2 millions de personnes relevant de la compétence de l'organisation, le type d'hébergement de 17,2 millions de personnes (principalement des déplacés) était imprécis ou hétérogène.

TABLEAU 5 Hébergement des réfugiés | fin 2011

Type d'hébergement	Nombre de réfugiés	Distribution	% femmes	% enfants
Camp	2 596 000	34%	50%	56%
Centre d'hébergement	333 800	4%	48%	45%
Logement individuel	4 295 200	56%	48%	43%
Zone d'installation	494 300	6%	50%	56%
Sous-total	7 719 300	100%	48%	46%
Non connu	2 685 500			
Grand total	10 404 800			

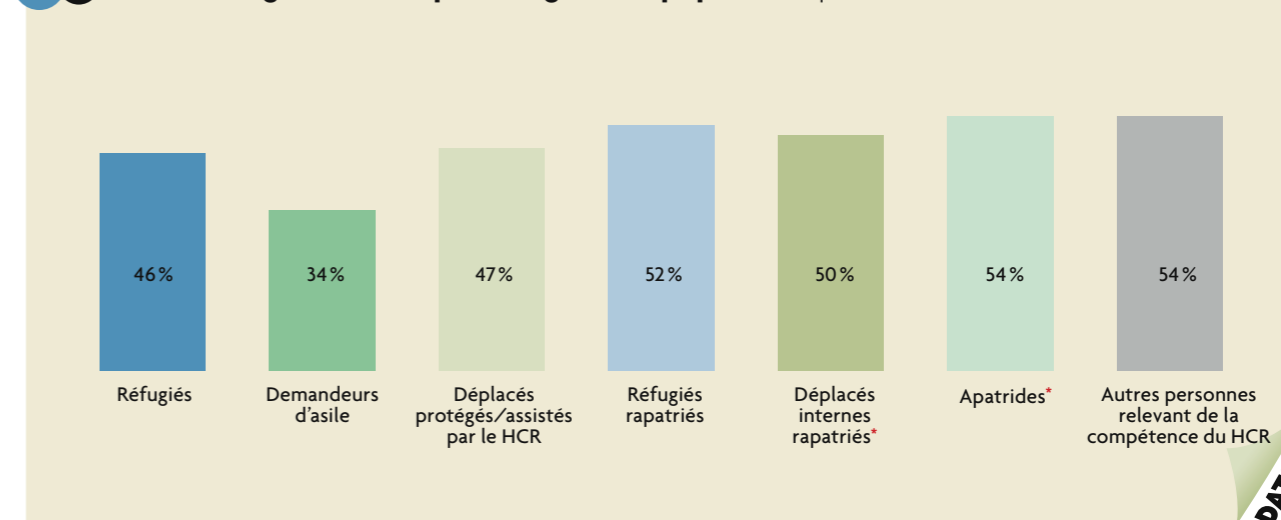
fugés que sur celui des autres catégories de population. Les données disponibles sur 13 millions de personnes ont révélé que les déplacés internes, les déplacés de retour et les réfugiés rapatriés résidaient majoritairement en zone rurale fin 2011, tandis que les réfugiés et les demandeurs d'asile étaient plus souvent établis en milieu urbain.

Le type d'hébergement était connu pour 7,7 millions (74%) des 10,4 millions de réfugiés. Les bureaux du HCR ont signalé qu'environ la moitié d'entre eux résidait dans un type d'hébergement individuel. Un tiers environ des réfugiés vivait dans des camps de réfugiés. Les types d'hébergement le moins souvent cités étaient les centres collectifs et les zones

d'installation (4% et 6% respectivement).

Les camps de réfugiés et les zones d'installation se trouvaient principalement dans les zones rurales, alors que les hébergements individuels étaient le type de résidence prédominant dans les zones urbaines. Fin 2011, les camps de réfugiés étaient établis presque exclusivement en Afrique subsaharienne (60%) ou en Asie (35%). Il n'y a en principe pas de différence dans l'utilisation des types d'hébergement par les hommes et par les femmes réfugiés. Parmi les enfants réfugiés toutefois, plus de la moitié vit dans des camps ou des zones d'installation. Dans les hébergements individuels, la proportion d'enfants n'est que de 43%. ■

Fig. 11 Pourcentage d'enfants par catégorie de population | fin 2011



* Pourcentage indicatif uniquement en raison de la faible couverture statistique (environ 25%).



Âgée de cinq ans, cette fillette réfugiée de Côte d'Ivoire a fui au Libéria avec sa famille à la suite des violences post-électorales. Le Libéria a accueilli quelque 200 000 réfugiés ivoiriens en 2011.

X

Qui est inclus dans les statistiques ?

Les réfugiés sont les personnes reconnues comme tels en application de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ; de son Protocole de 1967 ; de la Convention de 1969 de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique ; les personnes reconnues comme réfugiées conformément au Statut du HCR ; les personnes bénéficiant d'une forme complémentaire de protection⁽³⁸⁾ ou d'une protection temporaire⁽³⁹⁾. Cette catégorie comprend les personnes dont la situation est analogue à celle des réfugiés⁽⁴⁰⁾.

Les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays sont des personnes ou [des] groupes de personnes qui ont été forcés de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues⁽⁴¹⁾. Aux fins des statistiques du HCR, cette population est composée uniquement de personnes qui ont été déplacées par une situation de conflit armé et auxquelles le Haut Commissariat assure une protection et/ou une assistance. Cette population comprend les personnes dont la situation est analogue à celle des personnes déplacées⁽⁴²⁾.

Les demandeurs d'asile sont des personnes en quête d'une protection internationale et dont la demande de statut de réfugié n'a pas encore fait l'objet d'une décision définitive. Les cas mentionnés dans ce rapport sont ceux de personnes dont la demande était en suspens fin 2010, quel que soit le moment où la demande avait été présentée.

Les apatrides sont, en droit international, des personnes qu'aucun État ne considère comme ses ressortissants en application de sa législation nationale. Autrement dit, ce sont des personnes qui ne possèdent aucune nationalité. Les statistiques du HCR font référence principalement aux personnes relevant de la définition internationale de l'apatridie, mais les données de certains pays couvrent aussi les apatrides de facto, ainsi que les personnes dont la nationalité n'est pas déterminée. L'Assemblée générale a demandé au HCR de contribuer à la prévention de l'apatridie, à la réduction des cas d'apatridie, et à la protection des apatrides. En application de l'article II de la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie, le Haut Commissariat reçoit les demandes de personnes susceptibles de bénéficier des garanties prévues dans cette Convention et aide ces personnes et les États concernés à trouver des solutions. Le Comité exécutif du HCR a prié le Haut Commissariat de lui faire régulièrement rapport sur l'ampleur du phénomène.

Les réfugiés rapatriés (rapatriés) sont les réfugiés qui ont regagné leur pays d'origine ou leur lieu de résidence habituelle de leur plein gré. Aux fins de ce rapport, seuls sont pris en compte les réfugiés rapatriés entre janvier et décembre 2010. Dans la pratique, toutefois, une assistance peut être apportée aux rapatriés pendant des périodes plus longues.

Les déplacés internes de retour sont les personnes déplacées qui bénéficiaient des activités de protection et d'assistance du HCR et qui ont regagné leur lieu d'origine ou de résidence habituelle entre janvier et décembre 2010. Dans la pratique, toutefois, une assistance peut être apportée aux déplacés internes de retour pendant des périodes plus longues.

Les autres groupes ou personnes relevant de la compétence sont les groupes ou personnes qui, bien qu'ils ne relèvent d'aucune des catégories ci-dessus, bénéficient des services de protection et/ou d'assistance du HCR pour des raisons humanitaires ou d'autres raisons particulières.

³⁸ La protection complémentaire fait référence à la protection donnée, en vertu du droit national ou régional, dans les pays qui n'accordent pas le statut de réfugié au sens de la Convention de 1951 aux personnes ayant besoin d'une protection internationale contre des risques graves, mais auxquels l'ensemble de la population est confronté.

³⁹ La protection temporaire fait référence aux arrangements mis au point par les États pour assurer une protection temporaire aux personnes arrivant d'une situation de conflit ou de violence généralisée, sans pour autant engager un processus officiel ou individuel de détermination du statut. Elle est généralement utilisée dans les situations d'arrivées massives.

⁴⁰ Cette sous-catégorie est descriptive et comprend des groupes de personnes qui se trouvent hors de leur pays ou de leur territoire d'origine et sont confrontées, en matière de protection, à des risques similaires à ceux que connaissent les réfugiés, mais dont le statut de réfugié n'a pas été déterminé, pour des raisons pratiques ou autres.

⁴¹ Voir : Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays au Rapport du Représentant du Secrétaire général, M. Francis M. Deng, présenté conformément à la résolution 1997/39 de la Commission des droits de l'homme, Nations Unies, 1998, E/CN.4/1998/53/Add2 (1998).

⁴² Cette sous-catégorie est descriptive et comprend des groupes de personnes qui se trouvent dans le pays dont elles ont la nationalité ou dans lequel elles ont leur résidence habituelle, et qui sont confrontées, en matière de protection, à des risques similaires à ceux que connaissent les déplacés, mais qui n'ont pas été signalées comme tels pour des raisons pratiques ou autres.

TABLEAU 1 Réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (déplacés internes), rapatriés (réfugiés et déplacés internes), apatrides et autres personnes relevant de la compétence du HCR par pays/territoire d'asile | fin 2011

Pays/territoire d'asile ⁽¹⁾	RÉFUGIÉS					Réfugiés rapatriés ⁽³⁾	Déplacés internes protégés/assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ⁽⁶⁾	Déplacés internes rapatriés ⁽⁷⁾	Apatrides ⁽⁸⁾	Divers ⁽⁹⁾	Nb. total de personnes relevant de la compétence du HCR
	Réfugiés ⁽²⁾	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ⁽⁵⁾	Nb. total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nb. de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁽⁴⁾						
Afghanistan	66	2943	3009	3009	53	71145	447547	75453	-	951167	1548374
Afrique du Sud ¹⁰	57899	-	57899	-	219368	-	-	-	-	-	277267
Albanie	82	-	82	82	24	-	-	-	-	-	106
Algérie ¹¹	94148	-	94148	90143	816	-	-	-	-	-	94964
Allemagne	571685	-	571685	-	62680	-	-	-	8044	16409	658818
Angola	16223	-	16223	5072	3167	3967	-	-	-	-	23357
Antigua-et-Barbuda	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arabie saoudite	572	27	599	599	80	-	-	-	70000	-	70679
Argentine	3361	-	3361	192	1217	-	-	-	-	-	4578
Arménie	2918	-	2918	2898	25	-	-	-	11	82938	85892
Aruba	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	4
Australie	23434	-	23434	-	5242	-	-	-	-	-	28676
Autriche	47073	-	47073	-	24480	-	-	-	464	-	72017
Azerbaïdjan	1730	-	1730	1730	48	-	599192	-	1741	-	602711
Bahamas	21	7	28	27	14	-	-	-	-	-	42
Bahreïn	199	-	199	199	160	-	-	-	-	-	359
Bangladesh	29669	200000	229669	29669	2	-	-	-	-	-	229671
Bélarus	595	-	595	246	50	-	-	-	7391	-	8036
Belgique	22402	-	22402	500	19006	-	-	-	697	-	42105
Belize	78	-	78	66	55	-	-	-	-	-	133
Bénin	7217	-	7217	7217	358	-	-	-	-	-	7575
Bolivie (Etat plurinational de)	716	-	716	154	18	-	-	-	-	-	734
Bonaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bosnie-Herzégovine	6933	-	6933	1737	45	449	113000	365	4500	52529	177821
Botswana	3312	-	3312	3312	246	-	-	-	-	-	3558
Brésil	4477	-	4477	2772	4670	-	-	-	-	-	9147
Brunéi Darussalam	-	-	-	-	-	-	-	-	20992	-	20992
Bulgarie	5688	-	5688	-	1384	-	-	-	-	-	7072
Burkina Faso	546	-	546	546	665	-	-	-	-	-	1211
Burundi	35659	-	35659	35659	10060	4378	78796	-	1059	250	130202
Cambodge	64	-	64	64	49	-	-	-	-	-	113
Cameroun	100373	-	100373	100373	3298	-	-	-	-	-	103671
Canada	164883	-	164883	-	41852	-	-	-	-	-	206735
Chili	1674	-	1674	683	364	-	-	-	-	-	2038
Chine, RAS de Hong Kong	152	-	152	152	597	-	-	-	1	-	750
Chine, RAS de Macao	1	-	1	1	10	-	-	-	-	-	11
Chine ¹²	301018	-	301018	105	30	-	-	-	-	-	301048
Chypre ¹³	3503	-	3503	-	3059	-	-	-	-	-	6562
Colombie	219	-	219	66	120	24	3888309	-	12	-	3888684
Comores	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Congo	141232	-	141232	141232	3011	742	-	-	-	334	145319
Costa Rica	12571	7486	20057	15962	455	-	-	-	-	-	20512
Côte d'Ivoire	24221	-	24221	24221	667	135206	126668	466808	-	938	754508
Croatie	782	42	824	824	235	439	-	67	1720	21016	24301
Cuba	384	-	384	347	2	3	-	-	-	-	389
Curaçao	6	-	6	6	6	-	-	-	-	-	12
Danemark	13399	-	13399	-	1427	-	-	-	3183	-	18009
Djibouti	20340	-	20340	20340	1905	-	-	-	-	2	22247
Dominique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Égypte	95087	-	95087	25087	18938	-	-	-	60	-	114085
El Salvador	38	-	38	32	5	-	-	-	-	-	43
Émirats arabes unis	677	-	677	677	45	-	-	-	-	-	722
Équateur	55092	68344	123436	55092	21558	-	-	-	-	-	144994
Érythrée	4719	-	4719	4685	7	-	-	-	-	-	4726
Espagne	4228	-	4228	-	2670	-	-	-	36	-	6934
Estonie	50	-	50	-	9	-	-	-	97749	-	97808
États-Unis d'Amérique ¹⁴	264763	-	264763	-	11721	-	-	-	-	-	276484
Éthiopie	288844	-	288844	288844	1347	21	-	-	-	-	290212
Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	801	329	1130	1130	389	-	-	-	1154	-	2673

TABLEAU 1 Réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (déplacés internes), rapatriés (réfugiés et déplacés internes), apatrides et autres personnes relevant de la compétence du HCR par pays/territoire d'asile | fin 2011

Pays/territoire d'asile ⁽¹⁾	RÉFUGIÉS					Réfugiés rapatriés ⁽³⁾	Déplacés internes protégés/assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ⁽⁶⁾	Déplacés internes rapatriés ⁽⁷⁾	Apatrides ⁽⁸⁾	Divers ⁽⁹⁾	Nb. total de personnes relevant de la compétence du HCR
	Réfugiés ⁽²⁾	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ⁽⁵⁾	Nb. total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nb. de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁽⁴⁾						
Fédération de Russie ¹⁹	3914	-	3914	2727	962	41	28450	166	178000	10246	221779
Fidji	7	-	7	6	1	-	-	-	-	-	8
Finlande	9175	-	9175	-	2283	-	-	-	3614	-	15072
France	210207	-	210207	-	49240	-	-	-	1180	-	260627
Gabon	1773	-	1773	1773	2368	-	-	-	-	8651	12792
Gambie	9528	-	9528	9527	26	-	-	-	-	-	9554
Géorgie	462	-	462	462	40	-	273997	-	1569	-	276068
Ghana	13588	-	13588	13588	12632	-	-	-	-	-	26220
Grèce	1573	-	1573	-	43942	-	-	-	205	-	45720
Grenade	3	-	3	-	-	-	-	-	-	-	3
Guatemala	147	-	147	8	10	2	-	-	-	-	159
Guinée	16609	-	16609	16609	605	1	-	-	-	-	17215
Guinée équatoriale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guinée-Bissau	7800	-	7800	7798	91	-	-	-	-	-	7891
Guyana	7	-	7	7	1	-	-	-	-	-	8
Haïti	-	-	-	-	6	-	-	-	-	-	6
Honduras	17	-	17	-	-	-	-	-	-	-	17
Hongrie	5106	-	5106	-	360	-	-	-	89	-	5555
Îles Caïmanes	3	-	3	2	1	-	-	-	-	-	4
Îles Vierges britanniques	2	-	2	2	-	-	-	-	-	-	2
Inde	185118	-	185118	16966	3518	1	-	-	-	-	188637
Indonésie	1006	-	1006	1006	3233	-	-	-	-	-	4239
Iran, Rép. islamique d'	886468	-	886468	886468	445	1	-	-	-	-	886914
Iraq	35189	-	35189	35189	4196	67089	1332382	193610	120000	-	1752466
Irlande	8249	-	8249	-	5439	-	-	-	-	-	13688
Islande	58	-	58	-	81	-	-	-	106	-	245
Israël	1116	40119	41235	4675	6460	-	-	-	9	-	47704
Italie	58060	-	58060	-	13525	-	-	-	1176	-	72761
Jamaïque	20	-	20	20	-	-	-	-	-	-	20
Japon ¹⁵	2649	-	2649	814	3698	-	-	-	1234	-	7581
Jordanie ¹⁶	451009	-	451009	33206	4975	2	-	-	-	-	455986
Kazakhstan	616	-	616	606	70	-	-	-	7337	3682	11705
Kenya	566487	-	566487	566487	35271	69	300000	-	20000	-	921827
Kirghizistan ¹⁷	595	5500	6095	2095	408	-	163900	8100	32300	-	210803
Koweït	335	-	335	335	1118	-	-	-	93000	-	94453
Lesotho	34	-	34	-	3	-	-	-	-	-	37
Lettonie	95	-	95	-	231	-	-	-	312362	-	312688
Liban	8845	145	8990	8990	1736	-	-	-	-	4840	15566
Libéria	128285	8	128293	128293	574	1768	-	-	-	1850	132485
Libye	7540	2590	10130	10130	2894	148951	93565	458047	-	-	713587
Liechtenstein	94	-	94	-	57	-	-	-	2	-	153
Lituanie	821	-	821	-	77	-	-	-	3480	-	4378
Luxembourg	2855	-	2855	-	1694	-	-	-	177	-	4726
Madagascar	9	-	9	-	1	-	-	-	-	1	11
Malaisie	85754	926	86680	86680	10937	-	-	-	40001	80000	217618
Malawi	6308	-	6308	6308	10545	-	-	-	-	-	16853
Mali	15624	-	15624	15624	2497	-	-	-	-	-	18121
Malte	6952	-	6952	-	1457	-	-	-	-	-	8409
Maroc	736	-	736	736	615	-	-	-	-	-	1351
Maurice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	535	26000	26535	535	282	1367	-	-	-	-	28184
Mexique	1677	-	1677	240	631	-	-	-	5	-	2313
Micronésie, États fédérés de	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Monaco	37	-	37	-	-	-	-	-	-	-	37
Mongolie	1	-	1	1	5	-	-	-	292	-	298
Monténégro	12874	-	12874	12874	38	-	-	-	4312	3938	21162
Montserrat	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	5
Mozambique	4079	-	4079	2404	9602	5	-	-	-	-	13686
Myanmar	-	-	-	-	-	-	339200	-	808075	-	1147275
Namibie	6049	-	6049	6049	928	41	-	-	-	-	7018

TABLEAU 1 Réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (déplacés internes), rapatriés (réfugiés et déplacés internes), apatrides et autres personnes relevant de la compétence du HCR par pays/territoire d'asile | fin 2011

Pays/territoire d'asile ⁽¹⁾	RÉFUGIÉS					Réfugiés rapatriés ⁽³⁾	Déplacés internes protégés/assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ⁽⁶⁾	Déplacés internes rapatriés ⁽⁷⁾	Apatrides ⁽⁸⁾	Divers ⁽⁹⁾	Nb. total de personnes relevant de la compétence du HCR
	Réfugiés ⁽²⁾	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ⁽⁵⁾	Nb. total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nb. de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁽⁴⁾						
Népal ¹⁸	70 268	2 386	72 654	55 268	928	-	-	-	800 000	541	874 123
Nicaragua	86	-	86	40	6	-	-	-	-	-	92
Niger	302	-	302	302	123	-	-	-	-	-	425
Nigéria	8 806	-	8 806	8 806	1 529	-	-	-	-	-	10 335
Norvège	40 691	-	40 691	-	1 153	-	-	-	2 773	-	54 617
Nouvelle-Zélande	1 934	-	1 934	-	240	-	-	-	-	-	2 174
Oman	83	-	83	83	43	-	-	-	-	-	126
Ouganda	139 448	-	139 448	139 448	23 453	20	29 776	95 822	-	-	288 519
Ouzbékistan	214	-	214	214	-	-	-	-	-	-	214
Pakistan	1 702 700	-	1 702 700	1 702 700	1 624	3 449	452 932	620 362	-	-	2 781 067
Palaos	1	-	1	1	1	-	-	-	-	-	2
Panama	2 262	15 000	17 262	4 055	794	-	-	-	3	-	18 059
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4 810	4 567	9 377	2 559	1	-	-	-	-	-	9 378
Paraguay	124	-	124	21	9	-	-	-	-	-	133
Pays-Bas	74 598	-	74 598	-	10 420	-	-	-	2 005	-	87 023
Pérou	1 144	-	1 144	113	494	-	-	-	-	-	1 638
Philippines	125	-	125	19	58	-	159 465	-	-	68	159 716
Pologne	15 847	-	15 847	-	2 886	-	-	-	763	-	19 496
Portugal	408	-	408	-	214	-	-	-	31	-	653
Qatar	80	-	80	80	49	-	-	-	1 200	-	1 329
Rép. arabe syrienne ²²	755 445	-	755 445	105 699	1 830	-	-	-	231 000	-	988 275
Rép. centrafricaine	16 730	-	16 730	16 730	2 448	8 974	105 206	66 545	-	-	199 903
Rép. de Corée	401	-	401	21	1 169	-	-	-	179	-	1 749
Rép. de Moldova	146	-	146	146	49	-	-	-	2 073	-	2 268
Rép. dém. du Congo	152 749	-	152 749	101 299	1 136	21 081	170 928	822 688	-	-	2 706 932
Rép. dém. populaire Lao	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rép. dominicaine	595	-	595	225	1 785	-	-	-	-	-	2 380
Rép. tchèque ²³	2 449	-	2 449	-	909	-	-	-	-	-	3 358
Roumanie	1 005	-	1 005	121	753	-	-	-	275	-	2 033
Royaume-Uni	193 510	-	193 510	-	15 170	-	-	-	205	-	208 885
Rwanda	55 325	-	55 325	55 325	296	8 524	-	-	-	-	64 145
Sainte-Lucie	2	-	2	2	3	-	-	-	-	-	5
Saint-Kitts-et-Nevis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Martin	3	-	3	3	-	-	-	-	-	-	3
Saint-Vincent-et-les Grenadines	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Sao Tomé-et-Principe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	20 644	-	20 644	20 644	2 263	-	-	-	-	-	22 907
Serbie (et Kosovo: S/RES/1244 (1999))	70 707	-	70 707	70 705	399	392	228 215	845	8 500	519	309 577
Sierra Leone	8 092	-	8 092	8 079	64	-	-	-	-	-	8 156
Singapour	3	-	3	3	-	-	-	-	-	-	3
Slovaquie	546	-	546	-	185	-	-	-	63	46	840
Slovénie	142	-	142	-	103	-	-	-	-	-	245
Somalie	2 099	-	2 099	2 099	6 016	212	1 356 845	-	-	11	1 365 183
Soudan du Sud ²⁰	105 023	-	105 023	99 958	88	906	560 161	-	-	-	666 178
Soudan ²¹	113 439	25 976	139 415	82 315	6 912	50 074	2 422 520	279 325	-	-	2 898 246
Sri Lanka	188	-	188	188	204	2 365	138 401	144 577	-	-	285 735
Suède	86 615	-	86 615	-	18 138	-	-	-	10 344	-	115 097
Suisse	50 416	-	50 416	-	16 915	-	-	-	54	-	67 385
Suriname	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	3
Swaziland	759	-	759	-	-	-	-	-	-	-	759
Tadjikistan	3 323	-	3 323	2 128	2 027	1	-	-	2 300	-	7 651
Tanzanie, Rép.-unie de	131 243	-	131 243	109 016	705	-	-	-	162 256	-	294 204
Tchad	366 494	-	366 494	336 153	165	76	124 000	7 000	-	-	497 735
Territoire palestinien occupé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Thaïlande	89 253	-	89 253	89 253	13 357	-	-	-	506 197	-	608 807
Timor-Leste	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2
Togo	19 270	-	19 270	9 272	377	76	-	-	-	-	19 723
Tonga	2	-	2	-	1	-	-	-	-	-	3

TABLEAU 1 Réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (déplacés internes), rapatriés (réfugiés et déplacés internes), apatrides et autres personnes relevant de la compétence du HCR par pays/territoire d'asile | fin 2011

Pays/territoire d'asile ⁽¹⁾	RÉFUGIÉS					Réfugiés rapatriés ⁽³⁾	Déplacés internes protégés/assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ⁽⁶⁾	Déplacés internes rapatriés ⁽⁷⁾	Apatrides ⁽⁸⁾	Divers ⁽⁹⁾	Nb. total de personnes relevant de la compétence du HCR
	Réfugiés ⁽²⁾	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ⁽⁵⁾	Nb. total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nb. de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁽⁴⁾						
Trinité-et-Tobago	22	-	22	22	20	-	-	-	-	-	42
Tunisie	3 048	1 049	4 097	4 021	555	5	-	-	-	-	4 657
Turkménistan	59	-	59	59	-	-	-	-	11 000	-	11 059
Turquie	14 465	-	14 465	14 465	10 964	-	-	-	780	9 576	35 785
Ukraine	2 676	500	3 176	298	3 622	-	-	-	39 817	-	46 615
Uruguay	174	-	174	88	51	-	-	-	-	-	225
Vanuatu	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2
Venezuela (Rép. bolivarienne du)	2 022	200 000	202 022	21 125	17 369	-	-	-	-	-	219 391
Viet Nam	990	-	990	-	-	21	-	-	10 200	-	11 211
Yémen	214 740	-	214 740	214 740	5 878	-	347 295	6 024	-	-	573 937
Zambie	45 632	-	45 632	31 508	1 021	-	-	-	-	-	46 653
Zimbabwe	4 561	-	4 561	4 561	777	19	54 278	-	-	40	59 675
Total	9 800 862	603 944	10 404 806	6 058 972	895 284	531 907	15 473 378	3 245 804	3 477 101	1 411 848	35 440 128

BUREAUX - HCR

Afrique centrale - Grands lacs	635 084	-	635 084	561 407	23 322	43 699	1 893 280	889 233	1 059	171 491	3 657 168
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	1 606 893	25 976	1 632 869	1 540 329	75 164	51 378	4 793 302	382 147	20 000	13	6 954 873
Afrique du Sud	144 865	-	144 865	59 214	245 658	4 032	54 278	-	-	41	448 874
Afrique de l'Ouest	280 532	8	280 540	270 526	22 471	137 051	126 668	466 808	-	2 788	1 036 326
Asie et Pacifique	3 390 889	216 322	3 607 211	2 880 055	47 912	76 983	1 701 445	848 492	2 240 108	103 548	9 557 609
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 669 384	69 930	1 739 314	535 124	50 670	217 414	1 773 242	657 681	515 269	4 840	4 958 430
Europe	1 556 622	871	1 557 493	1 109 945	326 837	1 321	1 242 854	1 443	700 645	197 217	4 027 810
Amériques	516 593	290 837	807 430	1 013 72	103 250	29	3 888 309	-	20	-	4 799 038
Total	9 800 862	603 944	10 404 806	6 058 972	895 284	531 907	15 473 378	3 245 804	3 477 101	1 411 848	35 440 128

RÉGION

Afrique	2 868 468	55 623	2 924 091	2 562 128	390 715	386 483	6 961 093	2 196 235	21 119	174 333	13 054 069
Asie	4 852 069	252 046	5 104 115	3 301 516	83 130	144 074	4 254 311	1 048 126	2 759 418	1 132 812	14 525 986
Europe	1 533 544	871	1 534 415	913 90	312 701	1 321	3 696 665	1 443	696 544	104 703	3 020 792
Amérique latine et Caraïbes	86 947	290 837	377 784	1 013 72	49 677	29	3 888 309	-	20	-	4 315 819
Amérique du Nord	429 646	-	429 646	-	53 573	-	-	-	-	-	483 219
Océanie	30 188	4 567	34 755	2 566	5 488	-	-	-	-	-	40 243
Total	9 800 862	603 944	10 404 806	6 058 972	895 284	531 907	15 473 378	3 245 804	3 477 101	1 411 848	35 440 128

Voir notes à la page 46.

TABLEAU 2 Réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (déplacés internes), rapatriés (réfugiés et déplacés internes), apatrides et autres personnes relevant de la compétence du HCR par origine | fin 2011

Origine ⁽¹⁾	RÉFUGIÉS					Déplacés internes protégés/assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ⁽⁶⁾	Déplacés internes rapatriés ⁽⁷⁾	Apatrides ⁽⁸⁾	Divers ⁽⁹⁾	Nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR	
	Réfugiés ⁽²⁾	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ⁽³⁾	Nb. total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nb. de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁽⁴⁾						
Afghanistan	2 664 436	-	2 664 436	2 562 902	37 801	71 145	447 547	75 453	-	952 531	4 248 913
Afrique du Sud	429	-	429	8	160	-	-	-	-	-	589
Albanie	13 551	-	13 551	6	1 964	-	-	-	-	613	16 128
Algérie	6 120	1	6 121	94	1 991	-	-	-	-	-	8 112
Allemagne	174	-	174	2	32	-	-	-	-	-	206
Andorre	6	-	6	-	-	-	-	-	-	-	6
Angola	128 664	-	128 664	100 523	744	3 967	-	-	-	-	133 375
Antigua-et-Barbuda	32	-	32	-	33	-	-	-	-	-	65
Arabie saoudite	745	-	745	21	98	-	-	-	-	-	843
Argentine	518	-	518	12	59	-	-	-	-	-	577
Arménie	16 486	1	16 487	55	2 640	-	-	-	-	82 938	102 065
Aruba	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Australie	39	-	39	-	8	-	-	-	-	-	47
Autriche	11	-	11	-	2	-	-	-	-	-	13
Azerbaïdjan	16 162	-	16 162	1 997	2 176	-	599 192	-	-	-	617 530
Bahamas	185	-	185	-	36	-	-	-	-	-	221
Bahréïn	215	-	215	-	46	-	-	-	-	-	261
Bangladesh	10 052	4	10 056	53	4 923	-	-	-	-	-	14 979
Barbade	45	-	45	-	73	-	-	-	-	-	118
Bélarus	5 925	-	5 925	18	897	-	-	-	-	-	6 822
Belgique	90	-	90	-	4	-	-	-	-	-	94
Belize	32	-	32	-	13	-	-	-	-	-	45
Bénin	461	-	461	21	271	-	-	-	-	-	732
Bermudes	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	5
Bhoutan	55 603	2 386	57 989	55 006	1 010	-	-	-	-	-	58 999
Bolivie (Etat plurinational de)	611	-	611	13	134	-	-	-	-	-	745
Bosnie-Herzégovine	58 515	63	58 578	23 879	1 935	449	113 000	365	-	54 034	228 361
Botswana	85	-	85	-	162	-	-	-	-	-	247
Brésil	1 045	-	1 045	-	180	-	-	-	-	-	1 225
Brunéï Darussalam	1	-	1	-	1	-	-	-	-	-	2
Bulgarie	2 327	-	2 327	14	177	-	-	-	-	-	2 504
Burkina Faso	1 267	4	1 271	9	347	-	-	-	-	-	1 618
Burundi	101 288	-	101 288	66 846	9 500	4 378	78 796	-	-	162 506	356 468
Cambodge	15 184	21	15 205	125	186	-	-	-	-	-	15 391
Cameroun	15 163	-	15 163	2 142	2 411	-	-	-	-	-	17 574
Canada	105	4	109	5	5	-	-	-	-	-	114
Cap-Vert	27	-	27	2	5	-	-	-	-	-	32
Chili	1 189	-	1 189	6	124	-	-	-	-	-	1 313
Chine	190 369	-	190 369	299	10 617	-	-	-	-	-	200 986
Chine, RAS de Hong Kong	15	-	15	-	5	-	-	-	-	-	20
Chine, RAS de Macao	10	-	10	-	1	-	-	-	-	-	11
Chypre ¹⁰	11	-	11	4	2	-	-	-	-	-	13
Colombie	113 605	282 344	395 949	90 361	42 569	24	3 888 309	-	-	-	4 326 851
Comores	422	-	422	1	33	-	-	-	-	-	455
Congo	12 839	-	12 839	1 985	1 955	742	-	-	-	8 651	24 187
Costa Rica	331	-	331	-	40	-	-	-	-	-	371
Côte d'Ivoire	154 824	-	154 824	143 829	18 121	135 206	126 668	466 808	-	938	902 565
Croatie	62 649	-	62 649	52 416	739	439	-	67	-	21 508	85 402
Cuba	6 849	1 007	7 856	1 406	925	3	-	-	-	-	8 784
Danemark	9	-	9	-	3	-	-	-	-	-	12
Djibouti	602	-	602	77	286	-	-	-	-	-	888
Dominique	52	-	52	-	10	-	-	-	-	-	62
Égypte	7 934	2	7 936	129	2 477	-	-	-	-	-	10 413
El Salvador	6 720	-	6 720	479	1 636	-	-	-	-	-	8 356
Émirats arabes unis	486	-	486	1	12	-	-	-	-	-	498
Équateur	909	-	909	31	258	-	-	-	-	-	1 167
Érythrée	220 745	31 209	251 954	135 418	14 172	-	-	-	-	-	266 126
Espagne	43	-	43	4	86	-	-	-	-	-	129
Estonie	224	-	224	1	39	-	-	-	-	-	263
États-Unis d'Amérique	3 777	1	3 778	7	593	-	-	-	-	-	4 371

TABLEAU 2 Réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (déplacés internes), rapatriés (réfugiés et déplacés internes), apatrides et autres personnes relevant de la compétence du HCR par origine | fin 2011

Origine ⁽¹⁾	RÉFUGIÉS					Déplacés internes protégés/assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ⁽⁶⁾	Déplacés internes rapatriés ⁽⁷⁾	Apatrides ⁽⁸⁾	Divers ⁽⁹⁾	Nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR	
	Réfugiés ⁽²⁾	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ⁽³⁾	Nb. total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nb. de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁽⁴⁾						
Éthiopie	70 586	24	70 610	37 005	38 755	21	-	-	-	-	109 386
Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	7 684	-	7 684	56	2 256	-	-	-	-	1	9 941
Fédération de Russie	109 784	1	109 785	1 508	11 761	41	28 450	166	-	14 234	164 437
Fidji	1 579	-	1 579	-	260	-	-	-	-	-	1 839
Finlande	7	-	7	-	4	-	-	-	-	-	11
France	99	-	99	-	53	-	-	-	-	-	152
Gabon	173	-	173	3	51	-	-	-	-	-	224
Gambie	2 583	-	2 583	20	950	-	-	-	-	-	3 533
Géorgie	9 612	500	10 112	1 025	2 910	-	273 997	-	-	-	287 019
Ghana	20 279	82	20 361	3 867	2 416	-	-	-	-	-	22 777
Gibraltar	2	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2
Grèce	56	-	56	1	37	-	-	-	-	-	93
Grenade	323	-	323	-	45	-	-	-	-	-	368
Guatemala	6 088	-	6 088	78	1 107	2	-	-	-	-	7 197
Guinée	13 161	-	13 161	167	4 596	1	-	-	-	-	17 758
Guinée équatoriale	258	-	258	33	49	-	-	-	-	-	307
Guinée-Bissau	1 123	-	1 123	17	502	-	-	-	-	-	1 625
Guyana	771	-	771	-	101	-	-	-	-	-	872
Guyane Française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Haïti	33 661	-	33 661	395	7 468	-	-	-	-	-	41 129
Honduras	1 966	-	1 966	77	847	-	-	-	-	-	2 813
Hongrie	1 238	-	1 238	2	6 012	-	-	-	-	-	7 250
Îles Caïmanes	1	-	1	-	2	-	-	-	-	-	3
Îles Cook	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Îles Marshall	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Salomon	72	-	72	-	4	-	-	-	-	-	76
Îles Turques et Caïques	14	-	14	-	6	-	-	-	-	-	20
Îles Vierges américaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Inde	16 232	-	16 232	21	4 052	1	-	-	-	413	20 698
Indonésie	10 659	5 420	16 079	3 409	3 67	-	-	-	-	-	16 446
Iran, Rép. islamique d'	72 347	14	72 361	12 031	16 760	1	-	-	-	-	89 122
Iraq ¹¹	1 428 308	-	1 428 308	210 608	23 981	67 089	1 332 382	193 610	-	7 213	3 052 583
Irlande	8	-	8	-	9	-	-	-	-	-	17
Islande	3	-	3	-	1	-	-	-	-	-	4
Israël	1 335	-	1 335	17	509	-	-	-	-	-	1 844
Italie	58	-	58	-	40	-	-	-	-	-	98
Jamaïque	1 252	-	1 252	6	475	-	-	-	-	-	1 727
Japon	176	-	176	-	40	-	-	-	-	-	216
Jordanie	2 248	2	2 250	90	519	2	-	-	-	-	2 771
Kazakhstan	3 500	-	3 500	6	745	-	-	-	-	-	4 245
Kenya	8 745	-	8 745	3 817	1 509	69	300 000	-	-	-	310 323
Kirghizistan ¹²	3 162	-	3 162	83	1 559	-	163 900	8 100	-	-	176 721
Kiribati	33	-	33	-	3	-	-	-	-	-	36
Koweït	1 120	-	1 120	62	121	-	-	-	-	-	1 241
Lesotho	11	-	11	-	164	-	-	-	-	-	175
Lettonie	709	-	709	2	152	-	-	-	-	-	861
Liban	15 013	-	15 013	50	1 354	-	-	-	-	-	16 367
Libéria	66 752	28	66 780	60 137	1 953	1 768	-	-	-	-	70 501
Libye	3 335	1 049	4 384	1 072	1 505	148 951	93 565	458 047	-	-	706 452
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	528	-	528	1	120	-	-	-	-	-	648
Luxembourg	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Madagascar	288	1	289	1	18	-	-	-	-	1	308
Malaisie	537	-	537	-	121	-	-	-	-	-	658
Malawi	222	-	222	2	2 829	-	-	-	-	-	3 051
Maldives	21	-	21	-	2	-	-	-	-	-	23
Mali	4 295	-	4 295	14	397	-	-	-	-	-	4 692
Malte	6	-	6	-	-	-	-	-	-	-	6
Maroc	2 312	-	2 312	38	1 104	-	-	-	-	-	3 416
Martinique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maurice	42	-	42	-	64	-	-	-	-	-	106

TABEAU 2 Réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (déplacés internes), rapatriés (réfugiés et déplacés internes), apatrides et autres personnes relevant de la compétence du HCR par origine | fin 2011

Origine ⁽¹⁾	RÉFUGIÉS					Déplacés internes protégés/assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ⁽⁶⁾	Déplacés internes rapatriés ⁽⁷⁾	Apatrides ⁽⁸⁾	Divers ⁽⁹⁾	Nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR
	Réfugiés ⁽²⁾	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ⁽³⁾	Nb. total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nb. de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁽⁴⁾					
Mauritanie	39 929	-	39 929	32 458	591	13 677	-	-	-	41 887
Mexique	7 472	-	7 472	8	5 334	-	-	-	-	12 806
Micronésie, États fédérés de	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Monaco	4	-	4	-	-	-	-	-	-	4
Mongolie	1 985	-	1 985	-	1 418	-	-	-	-	3 403
Monténégro	3 698	-	3 698	3	305	-	-	-	3	4 006
Montserrat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mozambique	155	-	155	11	356	5	-	-	-	516
Myanmar	214 594	200 032	414 626	206 259	24 033	-	339 200	-	-	777 859
Namibie	1 073	-	1 073	985	1 085	41	-	-	-	2 199
Nauru	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Népal	6 852	2	6 854	45	2 004	-	-	-	-	8 858
Nicaragua	1 468	-	1 468	789	137	-	-	-	-	1 605
Niger	819	-	819	13	285	-	-	-	-	1 104
Nigéria	16 840	301	17 141	3 822	9 782	-	-	-	-	26 923
Nioué	7	-	7	-	-	-	-	-	-	7
Norvège	7	-	7	-	5	-	-	-	-	12
Nouvelle-Calédonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	18	-	18	-	10	-	-	-	-	28
Oman	60	-	60	-	2	-	-	-	-	62
Ouganda	5 680	-	5 680	829	1 779	20	29 776	95 822	-	133 077
Ouzbékistan	7164	5 500	12 664	1 954	1 503	-	-	-	-	14 167
Pakistan	33 009	2 943	35 952	3 932	11 165	3 449	452 932	620 362	-	1 123 860
Palaos	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Panama	100	-	100	20	34	-	-	-	-	134
Papouasie-Nouvelle-Guinée	128	-	128	-	49	-	-	-	-	177
Paraguay	91	-	91	4	22	-	-	-	-	113
Pays-Bas	64	-	64	7	40	-	-	-	-	104
Pérou	5 491	-	5 491	489	498	-	-	-	-	5 989
Philippines	933	19	952	23	368	-	159 465	-	80 000	240 785
Pitcairn	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pologne	1 815	-	1 815	4	350	-	-	-	-	2 165
Polynésie Française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Porto Rico	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	28	-	28	7	68	-	-	-	-	96
Qatar	95	-	95	-	7	-	-	-	-	102
Rép. arabe syrienne	19 900	31	19 931	861	14 117	-	-	-	14 110	48 158
Rép. centrafricaine	160 736	2 126	162 862	146 679	1 808	8 974	105 206	66 545	-	345 395
Rép. de Corée	514	-	514	7	181	-	-	-	-	695
Rép. de Moldova	6 264	-	6 264	9	458	-	-	-	-	6 722
Rép. dém. du Congo	491 481	-	491 481	426 706	52 119	21 081	1 709 278	822 688	334	3 096 981
Rép. dém. populaire lao	8 087	1	8 088	38	23	-	-	-	-	8 111
Rép. dominicaine	250	-	250	13	352	-	-	-	-	602
Rép. populaire dém. de Corée	1 052	-	1 052	23	490	-	-	-	-	1 542
Rép. tchèque	763	-	763	2	660	-	-	-	-	1 423
Roumanie	3 428	-	3 428	11	469	-	-	-	-	3 897
Royaume-Uni	150	-	150	-	49	-	-	-	-	199
Rwanda	106 833	-	106 833	43 979	9 218	8 524	-	-	-	124 575
Sahara occidental ¹³	90 413	26 000	116 413	90 341	12	-	-	-	-	116 425
Sainte-Lucie	433	-	433	-	679	-	-	-	-	1 112
Saint-Kitts-et-Nevis	9	-	9	-	15	-	-	-	-	24
Saint-Marin	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Saint-Siège (état de la cité du Vatican)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1 127	-	1 127	-	906	-	-	-	-	2 033
Samoa	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Sao Tomé-et-Principe	33	-	33	32	-	-	-	-	-	33
Sénégal	17 722	-	17 722	16 044	912	-	-	-	-	18 634

TABEAU 2 Réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (déplacés internes), rapatriés (réfugiés et déplacés internes), apatrides et autres personnes relevant de la compétence du HCR par origine | fin 2011

Origine ⁽¹⁾	RÉFUGIÉS					Déplacés internes protégés/assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ⁽⁶⁾	Déplacés internes rapatriés ⁽⁷⁾	Apatrides ⁽⁸⁾	Divers ⁽⁹⁾	Nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR	
	Réfugiés ⁽²⁾	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ⁽³⁾	Nb. total de réfugiés et de personnes dans une situation similaire	Dont nb. de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁽⁴⁾						
Serbie (et Kosovo: S/RES/1244 (1999))	161 363	308	161 671	10 946	15 381	392	228 215	845	-	9 679	416 183
Seychelles	42	-	42	7	4	-	-	-	-	-	46
Sierra Leone	8 002	-	8 002	924	1 136	-	-	-	-	1 850	10 988
Singapour	67	-	67	-	22	-	-	-	-	-	89
Slovaquie	269	-	269	-	541	-	-	-	-	-	810
Slovénie	32	-	32	-	7	-	-	-	-	1	40
Somalie	1 075 148	1 900	1 077 048	965 619	30 831	212	1 356 845	-	-	53	2 464 989
Soudan du Sud ¹⁴	1	-	1	-	6	906	560 161	-	-	-	561 074
Soudan ¹⁵	491 013	9 001	500 014	460 227	31 206	50 074	2 422 520	279 325	-	-	3 283 139
Sri Lanka	136 605	12	136 617	2 935	8 634	2 365	138 401	144 577	-	-	430 594
Suède	23	1	24	7	22	-	-	-	-	-	46
Suisse	20	-	20	-	1	-	-	-	-	1	22
Suriname	20	-	20	-	8	-	-	-	-	-	28
Swaziland	43	-	43	2	132	-	-	-	-	-	175
Tadjikistan	612	-	612	35	379	1	-	-	-	-	992
Tanzanie, Rép.-Unie de	1 163	-	1 163	39	525	-	-	-	-	-	1 688
Tchad	18 720	23 920	42 640	20 965	3 133	76	124 000	7 000	-	-	176 849
Territoire palestinien occupé ¹⁶	94 121	29	94 150	15 439	1 635	-	-	-	-	-	95 785
Thaïlande	359	9	368	12	182	-	-	-	-	-	550
Tibétains	15 068	-	15 068	2	1	-	-	-	-	128	15 197
Timor-Leste	8	-	8	-	1	-	-	-	-	-	9
Togo	17 870	1	17 871	7 912	2 980	76	-	-	-	-	20 927
Tonga	10	-	10	-	22	-	-	-	-	-	32
Trinité-et-Tobago	297	-	297	-	86	-	-	-	-	-	383
Tunisie	1 951	1	1 952	40	1 599	5	-	-	-	-	3 556
Turkménistan	726	-	726	11	78	-	-	-	-	-	804
Turquie	139 778	1	139 779	15 132	6 671	-	-	-	-	-	146 450
Tuvalu	1	-	1	-	1	-	-	-	-	-	2
Ukraine	25 379	-	25 379	28	1 015	-	-	-	-	-	26 394
Uruguay	184	-	184	7	47	-	-	-	-	-	231
Vanuatu	1	-	1	-	2	-	-	-	-	-	3
Venezuela (Rép. bolivarienne du)	7 577	-	7 577	247	563	-	-	-	-	-	8 140
Viet Nam ¹⁷	337 829	-	337 829	173	1 116	21	-	-	-	68	339 034
Yémen	2 322	1	2 323	336	1 114	-	347 295	6 024	-	-	356 756
Zambie	240	-	240	7	169	-	-	-	-	-	409
Zimbabwe	25 048	-	25 048	1 004	35 830	19	54 278	-	-	40	115 215
Apatrides	18 171	1	18 172	87	2 121	-	-	-	3 477 101	-	3 497 394
Divers	137 412	7 636	145 048	4 542	298 987	-	-	-	-	-	444 035
Total	9 800 862	603 944	10 404 806	6 058 972	895 284	531 907	15 473 378	3 245 804	3 477 101	1 411 848	35 440 128

BUREAUX - HCR											
Afrique centrale - Grands lacs	889 967	2 126	892 093	688 444	77 636	43 699	1 893 280	889 233	-	171 491	3 967 432
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	1 891 240	66 054	1 957 294	1 623 957	121 677	51 378	4 793 302	382 147	-	53	7 305 851
Afrique du Sud	156 764	1	156 765	102 539	41 750	4 032	54 278	-	-	41	256 866
Afrique de l'Ouest	326 025	416	326 441	236 798	44 653	137 051	126 668	466 808	-	2 788	1 104 409
Asie et Pacifique	3 809 658	216 363	4 026 021	2 849 378	130 147	76 983	1 701 445	848 492	-	1 033 140	7 816 228
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 717 962	27 116	1 745 078	351 657	52 794	217 414	1 773 242	657 681	-	21 323	4 467 532
Europe	649 063	875	649 938	107 129	60 094	1 321	1 242 854	1 443	-	183 012	2 138 662
Amériques	204 600	283 356	487 956	94 447	65 425	29	3 888 309	-	-	-	4 441 719
Divers/Apatrides	155 583	7 637	163 220	4 623	301 108	-	-	-	3 477 101	-	3 941 429
Total	9 800 862	603 944	10 404 806	6 058 972	895 284	531 907	15 473 378	3 245 804	3 477 101	1 411 848	35 440 128

TABLEAU 2 Réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (déplacés internes), rapatriés (réfugiés et déplacés internes), apatrides et autres personnes relevant de la compétence du HCR par origine | fin 2011

Origine ⁽¹⁾	RÉFUGIÉS					Déplacés internes protégés/assistés par le HCR, dont personnes dans une situation similaire aux déplacés internes ⁽⁶⁾	Déplacés internes rapatriés ⁽⁷⁾	Apatrides ⁽⁸⁾	Divers ⁽⁹⁾	Nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR	
	Réfugiés ⁽²⁾	Personnes dans une situation similaire aux réfugiés ⁽³⁾	Nb. total de personnes dans une situation similaire	Dont nb. de personnes assistées par le HCR	Demandeurs d'asile (cas en attente) ⁽⁴⁾						
RÉGION											
Afrique	3 415 990	95 650	3 511 640	2 775 910	294 995	386 483	6 961 093	2196 235	-	174 373	13 524 819
Asie	5 555 785	216 928	5 772 713	3 095 076	187 702	144 074	4 254 311	1048 126	-	1137 401	12 544 327
Europe	467 014	373	467 387	88 916	45 695	1321	369 665	1443	-	100 074	985 585
Amérique latine et Caraïbes	200 718	283 351	484 069	94 435	64 822	29	3 888 309	-	-	-	4 437 229
Amérique du Nord	3 882	5	3 887	12	603	-	-	-	-	-	4 490
Océanie	1 890	-	1 890	-	359	-	-	-	-	-	2 249
Divers/Apatrides	155 583	7 637	163 220	4 623	301 108	-	-	-	3 477 101	-	3 941 429
Total	9 800 862	603 944	10 404 806	6 058 972	895 284	531 907	15 473 378	3 245 804	3 477 101	1 411 848	35 440 128

Voir notes ci-dessous.

Notes Tableau 1

Les données proviennent généralement des gouvernements, sur la base de leurs propres définitions et méthodes de collecte de données.

Un tiret (-) indique que la valeur est égale à zéro, non disponible ou non applicable.

1 Pays ou territoire d'asile ou de résidence.

2 Personnes reconnues comme réfugiées en vertu de la Convention des Nations Unies de 1951/du Protocole de 1967, de la Convention de l'OUA de 1969, conformément au Statut du HCR, personnes bénéficiaires d'une forme complémentaire de protection et personnes bénéficiant d'une forme de protection temporaire. En l'absence de chiffres communiqués par les Etats, le HCR a fait une estimation de la population réfugiée dans 24 pays industrialisés sur la base de 10 années de reconnaissance individuelle du statut de réfugié.

3 Cette catégorie est de nature descriptive et inclut des groupes de personnes qui se trouvent hors de leur pays ou territoire d'origine et qui sont confrontées à des risques de protection similaires à ceux des réfugiés, mais pour lesquels le statut de réfugié n'a pas été établi, pour des raisons pratiques ou autres.

4 Personnes dont la demande d'asile ou de statut de réfugié est en attente, à tout stade de la procédure d'asile.

5 Réfugiés rentrés dans leur lieu d'origine au cours de l'année civile. Source: pays d'origine et d'asile.

6 Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et à qui le HCR accorde une protection et/ou une assistance. Ce chiffre inclut également des personnes se trouvant dans des situations analogues à celle des déplacés internes. Cette catégorie est de nature descriptive et inclut des groupes de personnes qui se trouvent à l'intérieur de leur pays de nationalité ou de résidence habituelle et qui sont confrontées à des risques de protection similaires à ceux des déplacés internes, mais qui, pour des raisons pratiques ou autres, n'ont pas pu être signalés comme tels.

7 Déplacés internes protégés/assistés par le HCR qui sont rentrés dans leur lieu d'origine au cours de l'année civile.

8 Fait référence à des personnes qui ne sont considérées comme des nationaux d'aucun État en application de sa législation. Cette catégorie couvre les apatrides de jure et de facto, y compris les personnes dont la nationalité n'est pas déterminée. Voir tableau 7 en annexe pour notes de bas de page (<http://www.unhcr.org/statistics/11-WRD-table-7.xls>).

9 Fait référence à des personnes qui ne relèvent pas nécessairement directement d'un des autres groupes, mais à qui le HCR peut accorder sa protection et/ou ses services d'assistance. Ces activités peuvent être fondées sur des motifs humanitaires ou autres motifs spéciaux.

10 Le Gouvernement algérien estime à 165 000 le nombre de réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf.

Notes Tableau 2

Les données proviennent généralement des gouvernements, sur la base de leurs propres définitions et méthodes de collecte de données.

Un tiret (-) indique que la valeur est égale à zéro, non disponible ou non applicable.

1 Pays ou territoire d'asile ou de résidence.

2 Personnes reconnues comme réfugiées en vertu de la Convention des Nations Unies de 1951/du Protocole de 1967, de la Convention de l'OUA de 1969, conformément au Statut du HCR, personnes bénéficiaires d'une forme complémentaire de protection et personnes bénéficiant d'une forme de protection temporaire. En l'absence de chiffres gouvernementaux, le HCR a fait une estimation de la population réfugiée dans 24 pays industrialisés sur la base de 10 années de reconnaissance individuelle du statut de réfugié.

3 Cette catégorie est de nature descriptive et inclut des groupes de personnes qui se trouvent hors de leur pays ou territoire d'origine et qui sont confrontées à des risques de protection similaires à ceux des réfugiés, mais pour lesquels le statut de réfugié n'a pas été établi, pour des raisons pratiques ou autres.

4 Personnes dont la demande d'asile ou de statut de réfugié est en attente, à tout stade de la procédure d'asile.

5 Réfugiés rentrés dans leur lieu d'origine au cours de l'année civile. Source: pays d'origine et d'asile.

6 Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et à qui le HCR accorde une protection et/ou une assistance. Ce chiffre inclut également des personnes se trouvant dans des situations analogues à celle des déplacés internes. Cette catégorie est de nature descriptive et inclut des groupes de personnes qui se trouvent à l'intérieur de leur pays de nationalité ou de résidence habituelle et qui sont confrontées à des risques de protection similaires à ceux des déplacés internes, mais qui, pour des raisons pratiques ou autres, n'ont pas pu être signalés comme tels.

7 Déplacés internes protégés/assistés par le HCR qui sont rentrés dans leur lieu d'origine au cours de l'année civile.

11 Les 300 000 réfugiés vietnamiens sont bien intégrés et, en pratique, reçoivent une protection de la part du gouvernement chinois.

12 Le HCR a mis un terme à ses activités d'assistance en faveur des déplacés à Chypre en 1999. Pour plus d'informations, voir le site de l'Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC).

13 La population réfugiée se réfère à la fin de l'année 2010. Les demandeurs d'asile (demandes en cours) se réfèrent à 565 cas en attente en première instance fin 2011 et à 344 cas en appel fin 2010 (aucune mise à jour disponible).

14 Les chiffres relatifs aux Iraquiens en Jordanie sont une estimation gouvernementale. Le HCR a enregistré 32 200 Iraquiens, à qui il apporte une assistance.

15 Les chiffres concernant les déplacés internes au Kirghizistan incluent 160 500 personnes se trouvant dans une situation analogue à celle des déplacés internes.

16 Le chiffre de 800 000 apatrides est une estimation du nombre de personnes ne possédant pas de certificat de citoyenneté au Népal. Leur nombre exact et les raisons qui font qu'elles ne possèdent pas de certificat sont pour l'heure inconnus. En 1995, le Gouvernement népalais a financé la Commission Dhanapati, qui a conclu que 3,4 millions environ de Népalais ne possédaient pas de certificat de citoyenneté. Un groupe de travail constitué par le gouvernement a délivré 2,6 millions de certificats en 2007. Le chiffre estimé de 800 000 est le résultat du nombre initial estimé de 3,4 millions auquel ont été déduits 2,6 millions (nombre de certificats délivrés). Le Gouvernement népalais soutient par ailleurs l'accès aux certificats de citoyenneté par l'intermédiaire d'équipes mobiles d'enregistrement mises sur pied dans certains districts, dans le cadre d'un processus d'inscription des électeurs.

17 Le chiffre de 178 000 apatrides est fondé sur le nombre de personnes s'étant auto-identifiées comme apatrides dans le cadre du recensement 2010 et est soumis à discussion/vérification ultérieure avec le gouvernement.

18 Les demandeurs d'asile (demandes en cours) se réfèrent à un nombre de cas en attente estimés à 63 000 en première instance et à 156 400 en appel.

19 Le chiffre relatif aux déplacés internes au Soudan du Sud inclut 209 700 personnes se trouvant dans une situation assimilable à celle des déplacés internes.

20 Le chiffre relatif aux déplacés internes au Soudan inclut 83 100 personnes se trouvant dans une situation assimilable à celle des déplacés.

21 Le nombre de réfugiés irakiens en République arabe syrienne est une estimation du gouvernement. Le HCR y a enregistré 103 200 Iraquiens, à qui il apporte une assistance.

22 Le nombre de demandeurs d'asile (demandes en cours) exclut les personnes dont la demande déposée auprès de l'Executive Office for Immigration Review n'a pas encore fait l'objet d'une décision.

Source: HCR/Gouvernements.

8 Fait référence à des personnes qui ne sont considérées comme des ressortissants d'aucun État en application de sa législation. Cette catégorie couvre les apatrides de jure et de facto, y compris les personnes dont la nationalité n'est pas déterminée. Voir tableau 7 en annexe pour notes de bas de page (<http://www.unhcr.org/statistics/11-WRD-table-7.xls>).

9 Fait référence à des personnes qui ne relèvent pas nécessairement directement d'un des autres groupes, mais à qui le HCR peut accorder sa protection et/ou ses services d'assistance. Ces activités peuvent être fondées sur des motifs humanitaires ou autres motifs spécifiques.

10 Le HCR a mis un terme à ses activités d'assistance en faveur des déplacés à Chypre en 1999. Pour plus d'informations, voir le site de l'Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC).

11 Les chiffres relatifs aux réfugiés irakiens en Jordanie et en République arabe syrienne sont des estimations gouvernementales. Le HCR a enregistré et assiste 135 500 Iraquiens dans ces deux pays.

12 Les chiffres concernant les déplacés internes au Kirghizistan incluent 160 500 personnes se trouvant dans une situation analogue à celle des déplacés internes.

13 Fait référence aux réfugiés palestiniens relevant du mandat du HCR uniquement.

14 Un nombre indéfini de réfugiés et de demandeurs d'asile du Soudan du Sud peut être inclus dans le chiffre du Soudan (faute de statistiques séparées pour les deux pays). Le chiffre relatif aux déplacés internes au Soudan du Sud inclut 209 700 personnes dont la situation est assimilable à celle des déplacés internes.

15 Les chiffres relatifs aux réfugiés et aux demandeurs d'asile peuvent inclure des citoyens sud-soudanais (faute de statistiques séparées pour ces les deux pays). Le chiffre relatif aux déplacés internes au Soudan inclut 83 100 personnes dont la situation est assimilable à celle des déplacés internes.

16 Les 300 000 réfugiés vietnamiens sont bien intégrés et, en pratique, ils reçoivent une protection de la part du gouvernement chinois.

17 Le Gouvernement algérien estime à 165 000 le nombre de réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf.

Source: HCR/Gouvernements.



© 2012 Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Tous droits réservés. Reproduction et traduction autorisées
sous réserve que le HCR soit mentionné comme source.

Informations complémentaires :

Responsable des Statistiques
Section de l'information sur le terrain et du soutien à la coordination
Division du soutien et de la gestion des programmes
Case Postale 2500
1211 Genève, Suisse
stats@unhcr.org

Ce document et d'autres informations sur les déplacements
dans le monde sont disponibles sur le site du HCR :
<http://www.unhcr.fr/statistiques>

et dans la Base de données statistiques en ligne du HCR
relatives à la population :
<http://www.unhcr.org/statistics/populationdatabase>

Photo de couverture : Les nouveaux réfugiés somaliens arrivés au camp de réfugiés d'Al Kharaz, au Yémen, ont des tentes à leur disposition pendant les premiers mois de leur séjour. S'ils choisissent de rester dans le camp plutôt que de se rendre en ville, une maison en brique leur est fournie pour leur offrir un meilleur abri.

© E. RASMUSSEN

MISE EN PAGE : JULIE SCHNEIDER
PRODUIT ET IMPRIMÉ PAR LE HCR (18 JUIN 2012).
EDITION FRANÇAISE : HAUDE MOREL



Les conflits et la violence ont séparé des millions de réfugiés de leurs proches.

1 seule famille déchirée par la guerre
c'est déjà trop.



www.unhcr.fr

